

• **Les reportages**



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

**J.-E. Prud'homme: le roi du bingo tire sa révérence** A 8

• **Les arts**



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

**Janine Sutto: "Un métier très dur... mais indispensable"** B 1



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

**Avec sa nouvelle émission, Pierre Nadeau se paye des vacances** B 1

**TEMPÉRATURE—**

BEAU: 28°C.  
DEMAIN: BEAU D-12

**Aujourd'hui**

**SOMMAIRE ABRÉGÉ**

- ARTS.....B-1
- CARRIÈRES.....C-7
- DÉCÈS.....D-15
- FINANCES.....C-4
- PETITES ANNONCES.....D-6
- ROMAN.....D-14
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '83.....D-1



**Avis aux lecteurs**

Le lundi, 5 septembre, Fête du travail, le quotidien La Tribune ne sera pas publié mais le sera mardi. Ses bureaux seront fermés durant toute la journée. Ils rouvriront mardi matin, à l'heure habituelle.

CONCOURS "500 NOMS" — La Tribune

**Voir page D-18**

94741

**La maison Virgin rasée**

• **Il n'y avait rien à faire à part empêcher le feu de courir**

(Jean-Marc Lambert)

A 7



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

**la tribune**

samedi — dimanche

74e ANNÉE  
No 167

SHERBROOKE, 3 SEPTEMBRE 1983

52 PAGES  
5 CAHIERS  
(SAMEDI 60¢) 40¢  
Livraison à domicile \$2.25 par semaine

□ Une "intrusion planifiée" affirme l'agence Tass

**Ottawa envisage des sanctions**

■ OTTAWA (PC) - Le Canada envisage de prendre des sanctions à l'endroit de l'Union soviétique si elle ne peut justifier son geste d'abattre un avion commercial coréen causant la mort de 269 passagers.

Hier, en conférence de presse, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Allan MacEachen, a verbalement dénoncé l'attaque soviétique comme un acte irresponsable qui, selon lui, brise les normes des relations internationales et a laissé planer la menace de représailles canadiennes devant l'incapacité des Soviétiques à justifier leur geste.

Selon lui, enfermés derrière un mur de pierre, les Soviétiques "ont échoué à faire face à leurs responsabilités en fournissant une explication plausible à cette tragédie. "C'est une démonstration très nette de leur manque d'aptitude à accepter leurs obligations à l'égard du genre humain", a-t-il lancé.

Quant aux représailles canadiennes, toute hostilité serait une er-

reur de lui faire part de l'horreur des Canadiens devant ce geste inexcusable. "Le meurtre de Canadiens ne peut nous laisser indifférents et ils ne peuvent pas s'attendre à ce que cela continue comme si rien n'était arrivé", a affirmé le ministre.

Avec la Corée et les Etats-Unis le Canada a réclamé hier la convocation d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour examiner les faits et analyser leurs graves conséquences.

**Indemnités**

En attendant des explications complètes des Soviétiques, le Canada entend réclamer une enquête

- **Conseil de sécurité: affrontement URSS-USA**
- **Explications de l'URSS rejetées**
- **Manifestations et protestations**
- **Le Maple Leaf Garden fermé aux Soviétiques** C 1, D 17

**Débris et corps découverts?**

TOKYO (AFP) — L'ambassadeur soviétique au Japon, M. Vladimir Pavlov, a affirmé que l'URSS avait découvert les débris d'un avion, en mer, près de l'île de Moneron, qui fait face à l'île soviétique de Sakhaline, ont indiqué samedi matin des responsables japonais.

L'ambassadeur d'URSS a fait part de ces informations au ministre japonais des Affaires étrangères, M. Shintaro Abe, ont précisé les responsables.

D'autre part, des corps de passagers ont été retrouvés par les équipes de recherche de l'URSS, a-t-on indiqué de source officielle à Washington. On sait pas leur nombre et on ne dispose d'aucun autre détail à ce sujet.

reur, la réponse doit être politique, a dit le ministre, rappelant qu'à la suite des événements de la Pologne et de l'Afghanistan, le Canada savait qu'il n'y avait pas beaucoup de représailles efficaces. "Les sanctions économiques sont possibles, mais on connaît leurs limites", a-t-il dit. Ottawa est au courant des mesures envisagées par Washington. Il n'était pas question pour l'instant de représailles conjointes de la part des pays de l'Ouest, a expliqué le ministre.

**Meurtre**

Parmi les gestes appropriés pour l'instant posés par le Canada, le ministre MacEachen transmettra un message personnel à son homologue soviétique Andrei Gromyko

complète et indépendante par le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar sur cette tragédie.

Par l'entremise de son ambassadeur à l'Onu, Gérard Pelletier, Ottawa réclamera aussi qu'une indemnité immédiate et généreuse soit versée aux familles éprouvées.

"Les relations Canada-URSS ne sont pas très bonnes à la suite de cet accroc", a ajouté M. MacEachen, soulignant que son voyage en Russie, comme celui envisagé par M. Trudeau, serait retardé faute d'explications satisfaisantes du Kremlin.

Le gouvernement fédéral, l'un des instigateurs de la séance spéciale de l'ONU sur l'événement, a aussi demandé à M. Pelletier de rentrer hier soir à Ottawa afin de faire le point sur la situation.



(Laserphoto PC)

L'épouse d'un des passagers coréens du Boeing-747 abattu par un chasseur soviétique pleure dans les bras de sa soeur, à Séoul. Des scènes semblables se sont répétées, jeudi et hier, dans des foyers japonais, canadiens et américains.

**Jerry Reuss menotte les Expos 4-1** D 1

**Dieter Brock: une amende de 10,000 \$** D 3

**Lévesque songe à partir pour laisser au PQ les mains libres** C 7



# Les embarcations à moteur permises sur le lac Montjoie

SHERBROOKE — Les embarcations à moteur ont repris droit de cité au lac Montjoie où elles avaient été interdites en 1980 par la municipalité de St-Denis de Brompton qui avait alors créé un précédent au Québec.

Cela découle d'une décision rendue par le juge Carrier Fortin de la Cour supérieure du district de St-François.

Le tribunal a en effet annulé le règlement de la municipalité, qui défendait de mettre à l'eau, à l'ancre ou à l'amarrage une embarcation à moteur au carburant sur le lac Montjoie, et déclaré inconstitutionnel un article du code municipal du Québec, qui permettait à une corporation locale de réglementer sur ce sujet.

Le juge Fortin a décidé que ce pouvoir est réservé exclusivement au Parlement canadien.

Il n'existait pas jusqu'ici de jugement qui avait décidé spécifiquement à qui appartenait la juridiction en matière de navigation de plaisance.

M. Gerald Filteau, qui était représenté par l'avocat Jean-Claude Boutin, de Sherbrooke, pourra donc remettre à l'eau son embarcation propulsée par un moteur à essence de 40 forces.

Cette affaire découle d'une de-

mande d'injonction permanente de la municipalité dans le but d'obtenir que M. Filteau retire son embarcation du lac.

Le lac Montjoie mesure 1,93 mille de longueur par un mille de largeur et 80 pour cent de son étendue se situe dans les limites de St-Denis de Brompton et le reste de St-Elie d'Orford, qui y puisent leur eau potable.

Ce lac n'est pas pollué, aucune exploitation commerciale ou industrielle n'y est installée et, il est navigable et flottable au sens du Code civil du Bas-Canada.

M. Filteau est propriétaire d'une résidence d'été située sur la rive du lac Montjoie.

Le Code municipal du Québec a accordé aux municipalités en 1949 le pouvoir de réglementer l'usage des embarcations à moteur sur les eaux situées dans leur territoire, dont le diamètre n'excède pas cinq milles.

En 1979, il y a eu un amendement au code pour ajouter le mot "prohiber".

Le 4 février 1980, la municipalité de St-Denis de Brompton a adopté un règlement pour interdire les embarcations à moteur au carburant sur le lac et y a ajouté une pénalité variant de 200 \$ à 300 \$ dans le cas d'une infraction.

Me Boutin a contesté ce règlement et la loi, qui l'autorise, en soutenant qu'ils étaient ultra vires. Dans le présent litige, tout le problème résidait sur le pouvoir de réglementer la navigation.

L'Acte de 1867 stipule que le Parlement du Canada a juridiction exclusive pour légiférer dans les matières concernant la "navigation and shipping".

Le mot navigation est un terme générique.

Selon le juge Fortin, depuis plusieurs années la navigation de plaisance a envahi nos lacs et cours d'eau par de multiples petites embarcations bien que des navires ou yachts de tonnage important étaient également utilisés uniquement pour le plaisir depuis longtemps.

Le parlement fédéral a légiféré en la matière.

On peut se rapporter à la loi sur la marine marchande et la loi concernant la protection des eaux navigables.

D'après le juge Fortin, on n'a pas démontré que la législation provinciale avait exercé une juridiction quelconque pour réglementer la navigation de plaisance, sauf la disposition contestée du code municipal.

La municipalité et le procureur général du Québec ont plaidé que le règlement et le code municipal qui l'autorisait ont pour objet l'environnement, la pollution et le bruit qui sont des matières de législation provinciale.

Encore selon le juge Fortin, cette proposition serait légale en autant que la réglementation ne vienne pas en conflit avec une législation fédérale également valable.

Un citoyen ne doit pas être dans une position ou en obéissant à une loi il contrevient à l'autre.

## Le week-end: de la chaleur, du soleil... et des orages



SHERBROOKE (psj) — Records de température, beau temps et orages se partageront la vedette "météorologique" au cours de ce dernier long congé de la belle saison.

Du côté des records, c'est au niveau des maxima de jour que l'on a des chances d'en récolter.

Avec des prévisions de 30.0 et même 31.0 degrés Celsius pour la fin de semaine, les records du 3 septembre 1973 avec 28.4 et du 4 septembre 1981 avec 26.2 degrés Celsius pourraient être éclipsés. Il sera plus difficile de faire chuter celui de lundi car le record de jour d'un 5 septembre appartient à l'année 1973 et il est de 31.1 degrés Celsius.

Comme l'a expliqué à La

Tribune M. Denis Dubuc, du bureau de l'environnement atmosphérique de Sherbrooke, les problèmes que l'on risque de connaître en fin de semaine proviennent du fait que la masse d'air qui enveloppera le ciel du Québec sera chaude, humide et instable.

Aussi craint-on une possibilité d'orages pour dimanche et sûrement des averse et des orages pour lundi.

Donc lundi, fête du travail, a de fortes possibilités d'être une journée entièrement consacrée à la... paresse.

## Définition des stratégies à être amenées au colloque sur l'emploi

SHERBROOKE (DD) — Simplifier et réorienter les programmes de création d'emploi, intégrer le sens du leadership dans la formation des jeunes, regrouper les gens désireux de lancer des entreprises dans la région et repenser les conditions de financement de PME.

Voilà quelques-unes des idées qui ont été lancées, hier, lors d'une rencontre préparatoire d'un groupe d'intervenants, en vue d'un colloque ayant pour thème "Créer son emploi", qui se déroulera du 3 au 5 novembre prochain à Sherbrooke.

Ces échanges visaient à définir certains thèmes et "à dégager les stratégies qui vont être amenées au colloque", selon la responsable des communications, Régine Mesnil.

Cinq personnes travaillent à l'organisation du colloque, dans le cadre du programme d'emploi "Re-lais", du gouvernement fédéral. L'organisme Coup d'Pouce 05 inc., qui oeuvre à la création d'entreprises autogérées et co-gérées, parrainera le projet.

### Interventions

Quatre principaux intervenants ont ouvert la rencontre de vendredi, en présence d'environ une trentaine de participants de divers milieux: éducation, gouvernements, services sociaux, chambre de commerce, institutions financières, etc. Mme Henriette Germain, de la coopérative la Fourmière, une en-

treprise de production regroupant des personnes handicapées, a d'abord pris la parole afin d'expliquer le rôle de Coup d'Pouce dans le développement d'emplois en Estrie et de donner le point de vue de l'organisme à ce sujet.

Par après, M. Emile Couture, directeur du fonctionnement de l'usine de produits cellulaires Waterville, a souligné l'importance du leadership dans les entreprises et fait valoir l'urgence de concevoir la formation des jeunes avec les besoins de l'industrie, selon lui, "il faut des leaders qui sont prêts à prendre en main l'industrie." M. Couture a aussi donné à entendre que les programmes actuels d'emplois n'aidaient pas vraiment l'industrie.

Un porte-parole syndical, M. Yvon Rousseau, président du Conseil du Travail du Québec, en Estrie, a d'abord mentionné l'importance du dialogue entre le patronat et les travailleurs, dans la recherche de solutions aux problèmes de l'emploi et de la création de nouvelles entreprises, "on ne s'oppose pas aux profits, ce qui nous intéresse, c'est d'obtenir notre juste part", a-t-il mentionné.

Pour sa part, Mme Odette Michaud, représentante du Centre des femmes de l'Estrie, a indiqué que même si les programmes d'emplois actuels étaient souvent perçus comme des solutions très temporaires, ceux-ci présentaient tout de même l'avantage de garder les gens actifs, ainsi, selon elle, "ça vaut quel-

que chose, car cela permet aux personnes de mettre leurs compétences à l'épreuve".

A la suite de ces interventions, les participants ont discuté pendant plus d'une heure et malgré certaines divergences de points de vue, la

plupart des personnes présentes se sont mises d'accord sur l'urgence de combler l'écart qui existe entre les besoins et les services offerts en matière de création d'emplois, tant pour les chômeurs, les entrepreneurs, que pour l'industrie.



Il n'y en a pas un comme Léopold Fournier pour pousser de temps à autre une petite chanson à répondre surtout quand il s'agit d'imiter le cri des animaux... faut lui demander une démonstration du chant du coq pour s'en rendre compte.

Marcel Poulin se fait joliment aller de ce temps-là dans la préparation de la grande fête des Pionniers de Rock-Forest, prévue pour le 24 septembre... à l'occasion de cette activité, on fera parade de chars antiques et Marcel a assuré que le sien serait de la partie même s'il doit le touer à bras.

Peut-être à cause de sa voix d'orateur, de ses qualités d'évangéliste ou de sa foi envers la grandeur politique, Adrien Beaulieu, le capitaine, lorgnerait du côté de la politique municipale... certains, dont il est, estiment qu'il ferait un excellent candidat à la mairie.

M. Maurice Couture s'est endormi au cours d'une joute de golf disputée sur un parcours de la région... de deux choses: l'une est que ses compagnons étaient ennuyés comme la pluie... l'autre tout simplement que ce jeu est un somnifère.

C'est tout un spectacle qu'a présenté Andrée Bachand-Chouette au personnel de l'admission de l'Hôtel-Dieu en répétant devant son miroir le rôle d'animatrice du défilé de mode présenté au bénéfice de la Fondation des amis de l'Hôtel-Dieu...

rôle dont elle se serait d'ailleurs acquittée à la perfection.

Marcel Bergeron sait maintenant qu'il est possible de passer ses vacances annuelles dans la région et avoir autant de plaisirs que sur la côte de l'Atlantique par exemple... à condition toutefois d'avoir une planche à voile.

Mme Jocelyne Lessard, l'épouse de Paulin Blanchette, a vécu toute sorte d'émotions lorsque le chien de la famille, un basset-hound nommé Shalomée, s'est échappé de son enclos et a finalement été retrouvé aux locaux de la SPA de Sherbrooke... elle désire donc, en particulier au nom de ses enfants Marie-Hélène et Mario, remercier le personnel de l'organisme pour la façon dont il s'est occupé de l'animal.

Y veut construire plein de 19èmes trous sur le terrain de golf.



d'une ligne à la page

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS   
 PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

# bingo

la tribune

BINGO RAPIDO TRIPLE-500 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

2e MARATHON - CARTE AQUA

POSSIBILITE DE GAGNER \$1,500

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 JEUDI, 1er septembre 1983:  
 O-66, G-49, I-16, O-68, B-12, G-50, N-38, B-13, O-62

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 VENDREDI, 2 septembre 1983:  
 G-52, B-7, N-36, G-46, I-19, O-75, G-51, B-5, N-43

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 SAMEDI, 3 septembre 1983:  
 G-53, O-65, B-4, B-15, I-20, G-58, N-39, I-21, G-55

## Le rapport d'enquête L'AFEUS lance un aveu d'impuissance

SHERBROOKE (GF) — C'est un aveu d'impuissance à changer l'état des choses que lance l'exécutif de l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS) en guise de réaction au rapport d'enquête du journal Le Collectif.

C'est du moins ce qui ressort des propos que tenaient, hier, le président et le vice-président de l'AFEUS, M. Michel Desrosiers et M. Gregg Keays, alors qu'ils étaient interrogés sur le rapport d'enquête qui conclut qu'un diplômé sur quatre est voué au chômage, qu'un diplômé sur deux dénicherait un emploi à temps complet mais pas nécessairement dans le champ de ses compétences tandis que l'Université garde ouverts les programmes sans débouchés sur le marché du travail.

Pour l'exécutif de l'AFEUS, il est en effet difficile de mobiliser les étudiants et de s'attaquer à l'Université dont le pouvoir est centralisé "et ne donne aucune "pogne" aux étudiants."

Pour M. Desrosiers, il est certes important de donner suite aux recommandations du M. Donato et d'exercer des pressions sur les politiciens encore qu'il ne cache pas son défaitisme. "Ca fait des années

que les associations étudiantes exercent toutes sortes de pression sur les politiciens afin d'obtenir des emplois pour les étudiants et de faire cesser le régime de contribution minimale par lequel un étudiant qui n'a pas trouvé d'emploi durant l'été, voit son prêt amputé. Les politiciens ont parlé mais n'ont rien fait..."

Il estime que la structure universitaire n'encourage pas la mobilisation des étudiants. "Ici, à l'université, on décroche du milieu. L'université est une micro-société coupée de la société. Ici, les gens tournent un peu en rond."

Pour sa part, M. Keays estime que le recteur Claude Hamel simplifie lorsqu'il dit que les étudiants sont des adultes qui font leur choix et que l'université doit répondre à la demande, tout simplement. "Il oublie de dire que les gens sont influencés depuis leur enfance. C'est à compter du secondaire qu'on les oriente dans tel ou tel domaine. Alors si tu continues à t'inscrire à la faculté d'Education, c'est le système qui veut ça... Présentement, on fait de la grosse publicité pour l'informatique et on accepte les étudiants à pochetée. Je ne suis pas sûr qu'on ne prépare pas une autre batterie de chômeurs."

la tribune

Courrier de deuxième classe  
 Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
 Tel.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
 (division La Tribune)

YVON DUBÉ  
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT  
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ  
 Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sans envoi des services par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00; 6 mois \$70.00; 3 mois \$40.00; 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00; 6 mois \$100.00; 3 mois \$65.00; 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos in-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Telephones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

MUNICIPALITE DE FLEURIMONT

Veillez prendre note que lundi le 5 septembre 1983 étant un jour férié l'horaire de la cueillette des ordures ménagères sera retardée d'une journée sur tout le territoire de la municipalité.

Le responsable de la salubrité.

DANS LA TRIBUNE AUJOURD'HUI

Nos cahiers publicitaires:

EATON: .....34,000 copies.  
 QUEBEC-LOISIRS:.....42,000 copies.  
 STEINBERG: .....42,000 copies.

Les Loteries

6/36

3-10-12-15-29-32  
 (34)

Mini

358918

La Quotidienne

498-5528

Provincial

2679899

Inter Loto

264878-375028  
 631160-753198

# Le différend avec Hydro-Québec rendu devant la Cour d'appel

SHERBROOKE (LD) — Le différend entre la Ville de Sherbrooke et Hydro-Québec sur le tarif d'électricité que cette société d'état lui a imposé depuis 1980 est maintenant rendu en Cour d'appel.

La bataille légale se poursuivra donc à un palier supérieur. Un por-

te-parole de la Commission hydroélectrique de Québec (Hydro-Qué-

bec) a confirmé hier que la société portait le jugement du 15 août en appel, mais n'a pas parlé des motifs.

Ce jugement du juge Paul M. Gervais de la Cour supérieure avait

donné raison à la ville de Sherbrooke et ordonné à Hydro-Québec d'établir un "tarif de gros" applicable à la catégorie d'usagers dont fait partie la municipalité. On sait que Hydro-Sherbrooke achète son élec-

tricité à 91 pour cent d'Hydro-Québec.

Peu de temps après, le ministre du Travail et député de Sherbrooke indiquait que, selon ses informations, il y avait de fortes présomptions que le jugement soit porté en appel.

A l'hôtel de ville hier, un porte-parole du maire Jean Paul Pelletier a transmis des commentaires succincts. Tout d'abord, on reconnaît que Hydro-Québec a le droit d'en appeler du jugement, et on le respecte. Par ailleurs, on trouve dommage que le jugement soit porté en appel, puisque cela retardera un dossier déjà en cours depuis des mois (pour ne pas dire des années si on réfère au tout début du différend sur le tarif). Le contentieux de la ville et les autorités municipales discuteront de cette nouvelle situation, mais on se promet déjà de faire en sorte de favoriser une procédure la plus rapide possible pour avoir un "dossier clair" dans les plus brefs délais.

Le différend entre la ville de Sherbrooke et Hydro-Québec est important qu'il implique plusieurs millions de dollars (de 5 à 6, selon certains) en bout de ligne.

Dans le document d'inscription en appel dont on a pu obtenir copie, les procureurs de la Commission hydroélectrique signalent que l'appelante soumettra à la Cour d'appel que le juge de première instance a

Le juge n'a fait aucune analyse des textes de loi applicables dans la présente instance et n'a pas pris en considération les éléments qui lui auraient permis de se prononcer sur le fond du litige, fait-on valoir parmi les motifs.

Il n'a pas interprété le texte des articles 22 et 23 de la Loi d'Hydro-Québec sur lesquels était basée la requête en mandamus de la ville.

Le juge a particulièrement erré dans l'interprétation de l'article 23 de la Loi d'Hydro-Québec puisqu'il conclut à l'obligation pour la défenderesse-appelante de fournir de l'énergie à la demanderesse-intimée selon un "tarif de gros", alors que la loi stipule simplement de "fournir de l'énergie en gros à toute municipalité qui en fait la demande", avancent aussi les procureurs d'Hydro.

Soit dit en passant, en juin dernier, on a apporté plusieurs modifications à la Loi d'Hydro-Québec et effacé les mots "en gros".

Les représentants de la société d'état avancent aussi que le juge a permis l'exercice d'un recours prohibé par la clause privative contenue à l'article 17 de la Loi d'Hydro-Québec alors que la défenderesse-appelante n'avait ni manqué à un devoir, ni refusé d'exercer sa juridiction, mais avait plutôt agi dans le cadre de sa juridiction conformément à la loi constitutive.

## La semaine de travail au coeur des négociations

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — L'écart entre la Ville et les cols blancs de Sherbrooke se résume pratiquement à quinze minutes par jour... A l'exception de l'aspect monétaire, une clause qui n'a pas encore fait l'objet de négociations intenses, seule la durée de la semaine de travail constitue encore un point litigieux important.

"Ce sont toujours les fameuses heures de travail qui représentent le noeud des négociations", a indiqué hier soir M. Yves Pépin, président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Sherbrooke. La Ville se retranche toujours derrière sa proposition de 32h30 par semai-

ne, tandis que les cols blancs veulent que la semaine de travail demeure à 31h15.

### De nouvelles avenues

Depuis le début des négociations, le Syndicat a soutenu une position très ferme au chapitre de la durée de la semaine de travail. "Pas plus aujourd'hui que dans 20 ans, les cols blancs sont prêts à céder des heures de travail sans compensation", avait notamment lancé Me Laurent-Marie Tremblay, conseiller juridique du Syndicat.

Jeudi, lors d'une rencontre de conciliation qui s'est terminée vers 1 heure du matin, plusieurs avenues ont toutefois été explorées pour tenter de combler le fossé séparant les deux parties. "Comme possibilité de règlement, nous avons proposé

une semaine de 32 heures échelonnée sur quatre jours. La Ville a pris en considération cette suggestion."

"Plusieurs autres possibilités ont également été étudiées", a ajouté M. Pépin. "Par exemple, toujours dans l'optique d'un règlement, si nous acceptons le 15 minutes de plus par jour, il faudrait que les employés soient libres de les travailler le matin, le midi ou le soir."

Autre hypothèse de travail, l'acceptation de l'offre patronale en échange d'un congé férié ou d'une journée mobile. "Bien sûr, ça ne serait pas du donnant-donnant. Une journée de congé de plus, ça n'égalise pas 1h15 de plus par semaine pendant 52 semaines. Même s'il ne s'agit pas d'une compensation à 100 pour cent, on est réaliste. Surtout en bout de piste comme ça. On veut régler."

Mais pour l'instant, rien n'est ré-

glé en ce qui concerne la durée de la semaine de travail. Les deux parties ont toutefois découvert un terrain d'entente pour la mobilité du personnel, un des "gros morceaux" qui étaient encore en suspens. "L'employeur s'engage notamment à respecter l'ancienneté des employés. Et en cas de fermeture partielle ou totale d'un poste, la personne pourra choisir un poste correspondant dans un autre secteur en vertu de son ancienneté."

M. Pépin reconnaît qu'il ne s'agit "pas d'un gain à cent pour cent. Mais c'est un bon gain." La conciliation en présence du conciliateur ne pourra reprendre avant le 12 septembre puisqu'un autre dossier retiendra l'attention de Me François Hamelin. "Mais nous sommes toujours ouvert à une rencontre avec la ville", a précisé M. Pépin.

## La Ville négociera avec les proprios du Club de golf

SHERBROOKE (LD) — Le conseil a chargé des représentants de mener une négociation avec les propriétaires du Club de golf de Sherbrooke, a indiqué Mme Françoise Dunn, conseillère du district 10.

Comme ces propriétaires demandent un amendement au zonage, la ville peut certes négocier dans les circonstances, estime-t-elle.

Mme Dunn ne semble certes pas privilégier le recours à des lois comme la Loi sur les biens culturels ou la loi 125 pour tenter de protéger unilatéralement le terrain de golf contre le développement domiciliaire. Ce terrain appartient après tout à des intérêts privés, et comme nous vivons dans un pays libre, il n'y aurait pas de raison de recourir à la "matraque".

De plus, si les propriétaires décidaient de toute façon de mettre fin aux opérations du golf pour des raisons financières, elle ne croit pas que la ville devrait envisager de l'opérer elle-même, puisqu'on fait tout pour réduire les dépenses et donc le fardeau des taxes.

La municipalité dispose quand même d'un outil par le biais du zonage pour influencer la situation, fait ressortir Mme Dunn.

Le terrain du Club de golf de Sherbrooke est situé dans le district de Mme Dunn.

Selon son opinion personnelle, on peut envisager de permettre des maisons en rangée sur la bande de terrain longeant Jacques-Cartier (sur Vermont, cela demeurerait des maisons isolées), mais on devrait attendre pour celle longeant

Prospect de voir ce qu'il adviendra des lots sur Jacques-Cartier.



Françoise Dunn

Mme Dunn comprend l'attrait que représente ce terrain de golf pour les gens du quartier nord. Elle souhaite qu'il demeure.

Mais on essaie de concilier les intérêts de la population et des autres dans cette affaire. Il faut aussi penser à favoriser la construction à Sherbrooke, souligne Mme Dunn. On veut que les gens se construisent ici; pour cela, il faut quand même offrir des occasions attrayantes.

Par ailleurs, rappelle Mme Dunn, les propriétaires du Club de golf ont déjà le droit, compte tenu du zonage en vigueur, d'aménager tout cet espace pour des maisons unifamiliales isolées. Dans le quartier, on retrouve aussi plusieurs espaces verts dont le sort n'est pas

## Une nouvelle ère pour le secteur scolaire anglophone de l'Estrie

SHERBROOKE — Avec la nouvelle année scolaire, commence une nouvelle ère pour le secteur scolaire anglophone de l'Estrie.

En effet, indique M. Hugh Auger, directeur général du secteur scolaire anglophone, les trois commissions scolaires anglophones de l'Estrie, la Régionale Eastern Townships, la Commission scolaire du District de Lennoxville et la Commission scolaire St. Francis, de Richmond, ont obtenu l'autorisation du ministère de l'Éducation d'entreprendre la nouvelle année sous une seule administration, s'engageant d'ores et déjà un plan transitoire en vue de la restructuration scolaire.

"La situation se prêtait bien à ce geste, explique M. Hugh Auger, directeur général des trois commissions scolaires: d'une part, quatre cadres supérieurs de la Régionale Eastern Townships prenaient leur retraite, ce qui permettait de redéfinir dès lors les tâches des cadres dans la perspective d'une intégration complète; d'autre part, il fallait repenser la coordination des services du primaire par rapport aux services du niveau secondaire, ce qui donnait une raison de plus pour demander dès maintenant de placer les trois commissions scolaires sous la même administration." C'est la Direction régionale de l'Estrie qui a fait valoir le point de vue du secteur anglophone auprès du ministère de l'Éducation à Québec, révèle M. Auger, ajoutant que le directeur Gilles Taillon a très bien défendu le dossier.

Selon Hugh Auger, la demande avait aussi pour effet, du moins au plan administratif, de réduire de trois à une le nombre de commissions scolaires anglophones en Estrie, objectif que poursuit le projet Laurin; de même, elle avait pour effet, en réduisant le nombre de postes de cadres, de réduire aussi les dépenses globales des commissions scolaires concernées. Enfin, dit M. Auger, le geste permettait d'aborder des cette année une pre-

mière phase conduisant à l'intégration réelle des trois commissions scolaires, de sorte qu'avant même de devoir se conformer à la nouvelle loi, le secteur anglophone aurait identifié les faiblesses de l'intégration pour pouvoir, le moment venu, fonctionner dans le nouveau système scolaire sans problèmes, ceux-ci ayant été résolus au fil des expériences des deux prochaines années.

Il a fallu en arriver à un consensus dans le milieu scolaire anglophone, bien sûr, avant de placer une telle demande au ministère de l'Éducation, mais M. Auger dit que, depuis les consultations sur le Livre blanc, les anglophones se sont mis d'accord sur les priorités à défendre tout en adoptant une attitude positive pour envisager des changements dans le système scolaire.

C'est ainsi que, non seulement les trois commissions scolaires anglophones de l'Estrie ont convenu de se placer sous une même administration, mais que toutes les composantes de ces commissions scolaires, les cadres, les directions d'écoles, les parents, les professeurs et leur syndicat ont décidé d'adopter "un modèle de collaboration et d'échanges", comme le dit M. Auger, afin de de préparer et de faciliter l'intégration.

"C'est dans cette optique et dans le respect de tous les intervenants, que nous les consultons tous, dit M. Auger, que nous élaborons dès maintenant une nouvelle politique commune relative à la discipline, une nouvelle politique touchant l'évaluation des enseignants et ainsi de suite." La fusion des trois commissions scolaires se réalise donc peu à peu, aussi au plan pédagogique.

Le directeur général note toutefois que, conformément à l'actuelle loi, chacune des trois commissions scolaires a son budget séparé, que chacune a son conseil de commissaires, que chacune a ses représentants de parents, et cela d'ici l'adoption de la loi 40.

## Le suspect: employé civil du Séminaire

SHERBROOKE (DF) — Un employé civil du Séminaire de Sherbrooke comparaitra dans quelques jours au palais de justice pour être accusé du vol survenu plus tôt cette semaine à la procure de cet établissement, a-t-on pu apprendre hier soir.

L'homme, dans la trentaine, a été relâché hier soir et la police a même saisi la somme

de 9.000 \$ qui avait été volée à la procure du Séminaire de Sherbrooke, rue Marquette, samedi soir.

Les détectives Roger Dion et André Castonguay ont interrogé plusieurs suspects cette semaine et l'enquête s'est reserrée surtout hier, confirmant les soupçons à l'endroit de l'employé dont l'identité n'a pas été dévoilée.

Il s'agissait, rappela-t-on, du troisième

vol semblable à la procure de l'établissement depuis quelques années.

Le suspect a été libéré hier soir sur promesse de comparaître.

## Martineau: le juge reporte sa décision

SHERBROOKE (DF) — Accusé de conspiration pour importation et trafic de cocaïne, le garçon de table Jean-Yves Martineau, 25 ans, ne pourra recouvrer sa liberté avant vendredi prochain, le juge Rhéal Brunet ayant précisé qu'il préférerait reporter à ce moment-là sa décision sur la requête de cautionnement.

Martineau a témoigné hier lors de son enquête préliminaire afin

de confirmer certains points techniques.

Il a précisé avoir été arrêté à l'étranger lors d'un voyage puis avoir été relâché plus tard.

L'enquête préliminaire s'est poursuivie hier après-midi.

Martineau, représenté par Me Michel Beauchemin, est inculpé de conspiration pour importation et trafic de 130 grammes de cocaïne ainsi que de possession pour trafic de 14 grammes de cocaïne.

L'enquête se poursuivra vendredi.

## À deux cheveux...

LENNOXVILLE (psj) — Un employé d'une compagnie d'enseignes lumineuses a passé bien près de l'électrocution, hier matin, vers huit heures, rue Queen, à Lennoxville.

Denis Vallières, âgé de 24 ans, de Laval-des-Rapides et employé de la cie E.B.L. Services et Eclairage de Ste-

Rose, se trouvait tout à côté du camion quand la girafe a touché à un fil de haute tension acheminant un courant électrique de quelque 12 000 volts.

Le courant aurait traversé en partie le corps de l'employé qui a en quelque sorte servi de prise de terre (ground) à cette échappée d'électricité.

**93 OUEST KING CENTRE-VILLE**

**Pharmapop Cadleux**

**569-3675**

Consultez notre circulaire.

**J.G. Cadleux Pharmacien**

**93 OUEST KING Centre-ville**

**POMMES MELBA**

**20¢ la lb**

Pour 20 lb et plus

**à 2,5 km du village de Compton, Rte 208 ouest.**

**FERME BEAU VAL**

**ANDRE GAGNON TEL: 835-5462**

**Les dépôts garantis: des placements à termes variés, capital et intérêts garantis.**

Recherchez-vous un mode d'épargne qui vous garantit capital et intérêts? Les Dépôts garantis de la Fiducie du Québec sont peut-être une réponse à vos besoins.

C'est une forme de placement très sécuritaire, le capital et le taux d'intérêt étant garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence des versements d'intérêt. Il n'y a aucuns frais.

**12 3/4 % 5 ans**

Intérêts payés annuellement  
Dépôt initial minimum 1 000 \$  
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

**Fiducie du Québec**

**Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.**

Taux sujets à changement  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

**desjardins**

# Les trafiquants de stupéfiants de la région moins audacieux à cause des ennuis des fournisseurs

(Patrick Hall)

SHERBROOKE (PSJ) — "Comme conséquence principale, je dirais que ces opérations menées dans le sud des Etats-Unis ont semé de la crainte chez les gens du milieu, si bien que l'on a senti, cette année, une diminution d'activité chez les trafiquants."

Interrogé sur les effets des opérations incessantes menées dans le sud des Etats-Unis, notamment en Floride, contre les trafiquants de stupéfiants, le caporal Patrick Hall,

selon moi, c'est d'avoir bouleversé la façon de travailler des trafiquants, si bien que l'on a noté chez les suspects susceptibles de faire de l'importation une plus grande nervosité et, la peur s'étant installée peu à peu chez eux, l'importation a diminué en conséquence."

Il y a un an, à peine, le président américain Ronald Reagan annonçait que des fonds seraient débloqués pour purifier le sud des Etats-Unis, notamment la Floride considérée comme la plaque tournante d'entrée de la cocaïne aux Etats-Unis.

Certaines hypothèses voulaient que ces rudes coups ébranlant de façon continue le monde des trafiquants avaient créé un surplus d'activité dans le corridor est de l'Amérique, c'est-à-dire du côté des provinces maritimes de même que sur les routes donnant accès aux Cantons de l'Est devenues les entrées de prédilection des importateurs de stupéfiants.

Contre toute attente, c'est plutôt le phénomène inverse qui s'est produit.

"Il faut dire que, cette année, à l'É.R.A.M., nous avons multiplié les opérations du côté des trafiquants de troitiro en laissant les plus gros tranquilles d'une certaine façon", d'ajouter le caporal Hall.

Aussi la SQ compte-t-elle autant sinon plus d'arrestations cette année comparativement avec l'an dernier mais les quantités sont moindres. "Il est bon de varier les opérations tout comme l'effet est aussi valable sinon plus quand on enquête sur 50 petits trafiquants et que l'on procède à autant d'arrestations que lorsque que l'on passe des mois à suivre le gros gibier qui peut nous filer entre les pattes à la dernière minute."

En variant ainsi les opérations, tantôt chez les petits, tantôt chez les plus gros parmi les trafiquants, la police les oblige à demeurer sur le qui-vive.

L'agent Yvon Côté, adjoint de M. Hall à l'É.R.A.M., a ajouté que la nouvelle loi fédérale qui permettra de colliger des renseignements sur les 400.000 premiers étrangers à mettre le pied au Canada créera vraisemblablement d'autres problèmes aux trafiquants.

À la Gendarmerie royale du Canada, à Sherbrooke, M. Luc Daudelin a lui aussi dit ne pas avoir remarqué d'augmentation d'activité dans le corridor est et que le volume de travail restait sensiblement le même que par les années passées. "Il ne faut pas oublier, que le Canada n'a pas le centième des problèmes de stupéfiants que connaissent nos voisins du Sud. S'il y a moins de stupéfiants qui arrivent par la Floride, il en reste encore passablement."

"Le problème majeur que connaît la police, par les temps qui courent, est dû à l'importation de cocaïne, la grande dame blanche

dont on a tant vanté les mérites", de laisser tomber le caporal Hall. "Et pourtant s'il y en a une qui est dangereuse, hypocrite, traîtresse, c'est bien celle-là: il y a un temps où le corps ne peut plus supporter cette surcharge et il y a le coût se situant entre 125 \$ et 150 \$ le gramme."

Si les effets de cette lutte menée aux Etats-Unis ont eu pour conséquence d'amener l'É.R.A.M. à modifier son action, à réévaluer son système de surveillance, à repenser ses moyens d'enquête, ils ont également créé certains surplus de marchandise aux Etats-Unis. "J'ai lu qu'à Miami, on vendait de la drogue à crédit", de souligner l'agent Côté.

Il y a aussi les conséquences sur la qualité et les quantités de drogue qui sont moindres mais on ne se leurre pas dans le milieu policier, malgré le fait que cette lutte a eu des bons côtés, a fait du bien, on sait que ça va revenir et il s'agit d'être prêt. "C'est peut-être juste une accalmie. Si l'on avait de plus gros budgets, si le gouvernement d'ici décidait d'en faire autant, c'est sûr que l'on pourrait faire davantage", de dire M. Hall. "Il faudra également de plus en plus une plus grande concertation de toutes les forces policières et une plus grande sévérité de tous les juges."

Il y a une dizaine d'années à peine, la saisie d'un kilo de drogue alimentait les conversations pour des semaines. Maintenant ça passe à peu près inaperçu. On s'habitue... et c'est aussi contre cette apathie que la police doit lutter!"



Patrick Hall

responsable de l'escouade régionale alcool-moralité de la Sûreté du Québec, a souligné que cette chasse avait modifié les habitudes des trafiquants et avait amené la police à réviser sa façon d'opérer.

"Le premier effet de cette lutte,

# La Fête du travail, occasion exceptionnelle d'échafauder une vraie politique d'emploi

(Raynald Fréchette)

SHERBROOKE — "Il faut peut-être voir la Fête du travail, le lundi, 5 septembre, comme également le rappel constant aux gouvernements que pour certaines personnes, beaucoup trop nombreuses encore au Québec, cette fête peut être triste car trop de travailleurs sont en recherche d'emploi. Pour le gouvernement du Québec, c'est une invitation à se surpasser et à articuler le plus rapidement possible une véritable politique d'emploi."

Ces réflexions sur le sens que peut avoir la Fête du travail sont celles du ministre provincial du Travail, M. Raynald Fréchette.

L'homme politique estime en effet que la Fête du travail peut être l'occasion d'une réflexion sur l'avenir ainsi que sur les rapports collectifs qu'entretiennent employeurs et employés.

À ce sujet, le ministre rappelle l'actuelle révision des lois du travail. "Tous les intervenants, pour des raisons différentes certes, nous demandent de revoir en profondeur les mécanismes, alléguant que notre régime de relations de travail ne réalise pas les objectifs poursuivis, que ce soit, par exemple, le code du travail ou la loi sur les décrets de convention collective."

Pour le ministre, un examen profond du système des relations de travail doit viser le consensus mutuellement réfléchi entre le patronat, le monde syndical et le gouvernement en vue d'en arriver à un nouveau régime qui soit, dans la mesure du possible, acceptable aux parties auxquelles il s'applique. "Mais ne nous trompons pas. Que ce soit en relations de travail comme en santé et sécurité du travail, toute loi ne peut atteindre ses objectifs si les partenaires refusent de changer leurs mentalités et

leurs attitudes conflictuelles. Au-delà des intérêts particuliers, des avocasseries et du traditionnel rapport de forces entre partenaires sociaux, nous devons développer une nouvelle concertation sociale. Si



Raynald Fréchette

nous voulons redémarrer ensemble, nous devons nous donner une nouvelle éthique du travail. Notre progrès en dépend", conclut M. Fréchette.

# Les chambres privées: les hôpitaux sont dans leur droit

SHERBROOKE (LO) — Après vérification auprès du contentieux, l'attaché de presse du ministre des Affaires sociales a indiqué que les centres hospitaliers sont en droit de facturer des chambres privées et semi-privées à partir du moment où les patients en font la demande et cela, même si jamais ils n'y mettent les pieds.

Confus de l'information différente qu'il avait d'abord fournie, Guy Versailles a précisé que les règlements et directives du ministère vont bel et bien dans le sens de la

facturation à partir du moment de la demande.

Par ailleurs, au Conseil régional de la santé et des services sociaux, le directeur général Albert Painchaud a révélé que son organisme ne peut rien à ce sujet.

En 1982, saisi d'une plainte similaire, le Conseil a porté l'affaire devant la Commission des affaires sociales.

Le jugement? Le Conseil régional n'a pas juridiction sur des questions de facturation mais seulement sur des questions de services.

# Autre cueillette de volumes

ROCK-Forest — Une autre grande cueillette de volumes qui permettront de garnir les rayons de la bibliothèque municipale de Rock-Forest se déroule ce matin.

Le comité responsable de l'implantation de la bibliothèque fait appel à la population. Ainsi, jusqu'à midi, les gens n'ont qu'à venir au hôtel de ville. Des bénévoles se

rendront chez eux pour y recueillir les volumes. On évalue à près de 5.000 le nombre de livres présentement amassés et l'on désire porter ce nombre à 12.000.

Le Cercle des femmes n'est pas le seul organisme à travailler à la réparation des volumes. On invite les gens qui auraient du temps à consacrer pour cette action à se man-

**DERBY DÉMOLITION**  
4 SEPT., 13h30  
à GREENLAY près de Windsor  
Bourse: \$1500<sup>00</sup>  
1er gagnant \$700 2e gagnant \$359 3e gagnant \$200  
4e gagnant \$125 5 et 6e gagnants \$50 7e gagnant \$25  
Il y aura des pancartes de direction au coin de la Route 55.  
Invitation spéciale est lancée à tous ceux qui veulent y participer.  
Admission: \$5.00  
Enfants de moins de 12 ans accompagnés des parents, gratuits!  
POUR INFORMATIONS: 566-5002

PAPETERIE • FOURNITURES SCOLAIRES

**Richer FILS** ENR.

AMEUBLEMENTS ET ACCESSOIRES DE BUREAU

268, rue KING OUEST SHERBROOKE  
Stationnement à l'arrière

**562-3919**

C'est bientôt la **RENTRÉE**

Venez au plus tôt afin de profiter d'une multitude d'aubaines offertes spécialement pour cette occasion.

<p>Rég. \$4.08</p> <p><b>Spécial 179</b></p> <p><b>Feuilles mobiles (250)</b></p>	<p>Rég. \$6.43</p> <p><b>Spécial 279</b></p> <p><b>Feuilles mobiles (400)</b></p>	<p>Rég. 99¢</p> <p><b>Spécial 67¢</b></p> <p><b>Cahier spirale - 3 sujets</b></p>	<p>Rég. \$3.48</p> <p><b>Spécial 199</b></p> <p><b>Ensemble de stylos Bic (7)</b></p>	<p>Rég. \$29.95</p> <p><b>Spécial 1495</b></p> <p><b>Calculatrice Sharp solaire - scientifique (1 par client)</b></p>	<p>Rég. \$2.16</p> <p><b>Spécial 89¢</b></p> <p><b>Cahier d'exercices</b></p>
---	---	---	---	---	---

et 60 autres spéciaux sensationnels

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, 9h30 à 5h30 p.m. jeudi, vendredi, 9h30 à 9h00 p.m. samedi, 9h à 5h p.m.

**EN ESTRIE**

FOIRE AGRICOLE ET FETES

- C'est du côté du lac Brome qu'il faudra se diriger ce week-end pour assister à une des dernières expositions agricoles à se tenir dans la région: l'Exposition de Brome. Outre les concours d'animaux, les organisateurs ont prévu plusieurs spectacles en plus d'une quantité d'activités foraines. On peut se rendre au site de l'exposition en empruntant la sortie 90 de l'autoroute des Cantons de l'est.
- Au sommet du mont Orford, se déroule et s'achève en fin de semaine la fête du blé d'inde. Grâce au télésiège et même à pied, on peut gravir cette montagne et ainsi profiter d'un des plus beaux panoramas qu'a à nous offrir la région de l'Estrie.
- Les loisirs Notre-Dame-des-Mères de Stoke marqueront à leur façon le week-end de la Fête du travail en organisant aujourd'hui et demain une foule d'activités, du rallye automobile jusqu'au tournoi de fléchettes et de fers sans négliger les soirées musicales et les feux de camp.
- Demain dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire de St-Guil-laume, dans cette paroisse on organise un rallye historique. Les inscriptions se dérouleront de 9 heures à 11 heures à la salle des Chevaliers de Colomb et on prendra le départ à 13 heures.
- En fin de semaine à St-Eugène, près de Drummondville, se tiendra le festival de l'agriculture, mettant en vedette la mascotte Tigene. Jeux, tournois, danse, messe en plein air, soirée canadienne et plusieurs autres activités font partie du menu. Le tout se termine demain soir par un bal sous la tente.

EN PERMANENCE

- C'est la saison des fleurs dans les Jardins extérieurs des Serres municipales de Sherbrooke. Plus de 50 variétés de fleurs décorent les parterres et toutes sont identifiées permettant ainsi aux citoyens et aux visiteurs de visiter à toute heure et à la fois de se familiariser avec les différentes espèces de fleurs.
- C'est la dernière fin de semaine, y compris lundi, pour visiter cette année le Village québécois d'antan de Drummondville. Environ 25 maisons et 60 dépendances d'époque, animées par une centaine d'artistes et de spécialistes des coutumes d'autrefois font revivre la période de 1840 à 1910.
- Au parc historique Louis-St-Laurent à Compton, l'horaire d'été cèdera sa place à celui d'automne à compter de mardi. Il sera ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 10 heures à 17 heures.

EXPOSITIONS

- Le centre d'arts Orford garde ses portes ouvertes pour quelques semaines encore où il est possible d'admirer le travail de plusieurs artistes. Ainsi en fin de semaine, Hugue Mercier (céramique et bois) expose.

**AU ROI DU COQ ROTI**  
90, Chamirand, Sherbrooke, Qué. inc.

**EN TOUTE OCCASION COQ ROTI C'est bon!**

Spécial au comptoir tous les jours.

**TOUJOURS LE PLUS GROS 569-9951**

Pour sa nouvelle usine d'East-Angus

# Cascades obtiendra 4 millions \$ pour son plan de modernisation

par Daniel Forgues

**SHERBROOKE** — Le gouvernement fédéral annoncera, la semaine prochaine, l'octroi d'une subvention pouvant atteindre 4 millions \$ au groupe Cascades de Kingsey-Falls pour la réalisation de son plan de modernisation à l'usine de papiers et de cartons d'emballage d'East-Angus que le groupe vient d'acquérir de la firme Domtar.

Cette implication du fédéral, qui tardait à venir, était la seule condition manquante (jusqu'à hier après-midi) pour rendre officielle et définitive la transaction qui s'était effectuée cette semaine entre le groupe Cascades et la firme Domtar.

La nouvelle de la subvention a été confirmée hier après-midi par le député de Mégantic, Compton et Stanstead, M. Claude Tessier, qui a toutefois évité de mentionner le montant de la subvention.

M. Tessier a expliqué que le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Ed Lumley, n'avait pu compléter l'étude du dossier les jours auparavant; le ministre, a dit le député, a dû étudier le dossier de nuit parce qu'il était en conférence avec d'autres ministres à Cornwall.

M. Tessier n'a pas manqué de préciser qu'il n'était pas normal de "forcer ainsi la main des fonctionnaires".

Le groupe Cascades avait acquis

plus tôt cette semaine l'usine d'East-Angus, mais le tout était



Claude Tessier

conditionnel à l'implication du fédéral.

La nouvelle de la subvention sera annoncée officiellement lors d'une conférence de presse au début de la semaine prochaine et il n'est pas impossible qu'un ministre vienne présenter cette conférence.

A Kingsey-Falls, la nouvelle a également été confirmée, cette fois, par M. Laurent Lemaire, vice-président du groupe Cascades; il a semblé surpris qu'un journaliste ait déjà été informé de cette subvention, à peine une heure après la décision gouvernementale.

Le vice-président du groupe Cascades a mentionné que la subvention pourrait être de l'ordre de 4 millions \$.

Enfin, M. Lemaire a révélé que l'octroi de cette subvention ne rendra pas seulement définitif l'achat

de l'usine à East-Angus, mais permettra également le début des travaux dès l'automne à l'usine d'East-Angus.

Le plan de modernisation établi par le groupe Cascades commandera des travaux de 18 millions \$.

Le plan sera réalisé par priorité, a-t-il expliqué. Ainsi, "la grande cheminée qui pollue la ville" sera modifiée dans un premier temps.

On s'efforcera également d'apporter d'importantes modifications à l'usine d'East-Angus afin d'économiser l'énergie.

Plusieurs pièces de machinerie seront complètement changées à l'intérieur de l'usine, a expliqué le vice-président du groupe Cascades; il a toutefois précisé que ces modernisations seront effectuées par étape afin de ne pas faire cesser les activités à l'intérieur de l'usine.

Le fait d'apprendre, chez les dirigeants du groupe Cascades, que le fédéral verserait une subvention a eu un effet de soulagement.

"On est enfin soulagés, je pense qu'on va dormir en paix en fin de semaine", a conclu M. Lemaire.

## Régime de conversion industrielle

# Les nouveaux propriétaires se sont engagés à collaborer avec le syndicat

**EAST-ANGUS (FG)** — Le travail de recherche sur un des points du dossier de la vente de l'usine Domtar à East-Angus au groupe Cascades et concernant les quelque 360 employés se poursuit.

Il s'agit de la clause portant sur le régime de conversion industrielle que l'on retrouve dans les conventions depuis 1969.

On sait que dans le mémoire d'entente endossé le 29 septembre, les nouveaux propriétaires de l'usine se sont engagés à collaborer avec le syndicat pour récupérer de Domtar les sommes qui se trouvent dans ce fonds et qu'on évalue entre 120,000 \$ et 150,000 \$, soit à raison de 1 par heure travaillée et par employé. Ces sommes pourraient permettre, par exemple, au travailleur désireux de perfectionner en poursuivant des études à obtenir jusqu'à 90 pour cent de son salaire ou encore à celui qui a entre 55 et 61 ans et qui désire se prévaloir d'une pré-retraite à

comblent le manque à gagner.

"Il est évident, a dit



Fernand Poulin

M. Fernand Poulin, président du syndicat national de pulpe et papier, que nous considérons que les sommes accumulées reviennent de plein droit à East-Angus. Pour l'instant, nous faisons ressortir toute la documentation portant sur cette clause et nous prenons des avis juridiques."

En vertu du mémoire d'entente entre les deux parties, le groupe Cascades s'engage à maintenir la clause jusqu'au 1er octobre 1984.

Au sujet du rapatriement des sommes accumulées depuis 1969 et dont Domtar ne semble pas retrouver la trace, disant même que cette clause était symbolique, il se peut qu'il en ait été question dans les derniers échanges entourant la transaction entre Cascades et Domtar, ces derniers jours.

"Actuellement, nous ne savons pas s'il en a été question. Nous n'avons encore reçu aucun appel", a dit M. Poulin.

Quant au régime de

retraite, les démarches

sont en cours entre les

acteurs de Cascades et celui mandaté par le syndicat pour rendre le

tout conforme au vœu

manifesté par les deux parties dans le mémoire d'entente.

**Monsieur GASTON GLAUDE** tient personnellement à aviser tous ses anciens clients et la population de Sherbrooke et des environs, qu'il n'était plus propriétaire, depuis 1981, des Piscines Gaston Glaude Inc., situé au 4589 Boul. Bourque à Rock Forest, commerce qui a récemment fermé ses portes.

En tant qu'ancien propriétaire et par respect pour sa clientèle, il vous invite à surveiller l'ouverture prochaine de ses nouveaux locaux où vous trouverez le même service qu'auparavant, sinon meilleur.

Au plaisir de vous servir comme par le passé.

*Gaston Glaude*

PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE D'EAST-ANGUS

**AVIS PUBLIC**

Je donne avis aux électeurs de la ville d'East-Angus que la présentation des candidats pour charge de MAIRE ET CONSEILLERS pour l'acte ville aura lieu à East-Angus à l'Hôtel de Ville, 146 Angus Nord, le vingt-troisième (23) jour du mois d'octobre 1983, entre 12:00 et 14:00 heures, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert dimanche le 6ème jour de novembre de l'année 1983 de 9:00 heures du matin jusqu'à 18:00 heures dans chacune des sections de vote.

Les bureaux de vote par anticipation sont ouverts le 30ème jour d'octobre 1983 de 14:00 à 22:00 heures et sont établis dans les endroits suivants:

HOTEL DE VILLE, 146 Angus Nord, East-Angus (salle communautaire) et que j'ai nommé Mme Germaine Moisan, ass. sec.-trés. mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing, à East-Angus, ce 31ème jour d'août 1983.

Michel Roy, o.m.a. Président d'élection  
Ville d'East-Angus

95096-3 sept.

Les plus beaux terrains des Cantons de l'Est sont au

**DOMAINE CAP LOO — 150 acres**

Terrains de 30 à 50 mille pieds carrés avec vue spectaculaire ou boisés, à partir de .15¢ le pied carré.

**DOMAINE CAP LOO INC.**

concessionnaires des super-maisons  
dealer of the finest homes of them all

Bureau et maison modèle au: **202 CLARK HILL (en haut)**

**WATERLOO, QUE. JOE 2N0** Tél. (514) 539 3429

94895

**MAISONS MODÈLES À VISITER  
LES SAMEDIS ET DIMANCHES  
DE 13h à 17h  
OU SUR RENDEZ-VOUS**

**Hâtez-vous!**  
des **PRIX FORD**  
**IMBATTABLES!**  
Nous défilons toute compétition

**Liquidation**

**DES MODELES 83**

**FORD**  
**MERCURY**  
**LINCOLN**

Nous possédons encore un grand choix dans toutes catégories de modèles tels que: Escort, Lynx, Mustang, Capri, Thunderbird, Cougar, Marquis LTD ainsi que toute la gamme des camions Ford.

**BÉLANGER & VIENS INC.**  
405 Sherbrooke, 843-3397  
**MAGOG**

Membre de la corporation des  
Concessionnaires d'automobiles du Québec

**COMMERCE ET SECRÉTARIAT**

**COURS A TEMPS PARTIEL (Jour & Soir)**

**COURS OFFERTS**

- DACTYLOGRAPHIE
- STÉNOGRAPHIE
- TENUE DE LIVRES
- MATIÈRES MÉDICALES
- MATIÈRES JURIDIQUES
- FRANÇAIS GRAMMATICAL
- FRANÇAIS COMMERCIAL
- ORGANISATION DE BUREAU
- ORGANISATION DE L'ENTREPRISE
- TRAITEMENT DE TEXTES

N.B.: Ces cours sont offerts en collaboration avec la C.E.I.C. et la C.F.P.

**Frais d'admission: 8,00\$ DU 15 HEURES DE COURS**

**Autres coûts:** Dans certains cours, un dépôt remboursable de dix (10) dollars ou vingt (20) dollars est exigé pour les volumes.

**INSCRIPTION**

**Dates:** 6-7-8 et 9 septembre 1983  
**Heures:** 13:30 h à 16:00 h et 19:00 h à 21:00 h  
**Endroit:** Centre St-Michel  
131 ouest, rue King  
Sherbrooke

**la commission scolaire régionale de l'estrie**

**EDUCATION DES ADULTES**  
CENTRE ST-MICHEL  
131 OUEST, RUE KING  
SHERBROOKE (QUÉBEC)  
TÉL.: 565-3883



La succursale de la Banque de Montréal, rue principale à Richmond

# Tu m'donnes l'argent ou j'te tire

RICHMOND (DF) — "Tu m'donnes l'argent ou j'te tire!" a crié un voleur à une caissière dans une banque de Richmond hier après-midi, peu de temps avant de prendre la fuite avec plus de 1,000 \$ dans ses poches.

L'homme s'est présenté à la banque, rue Principale, vers 14 h 15, et a sommé une caissière de lui remettre le contenu du tiroir-caisse. Le voleur a brandi un revolver pour mettre plus de poids à ses desirs.

Aucun coup de feu a été tiré. Des témoins ont vu le voleur prendre place dans une grosse voiture de couleur brune, d'un modèle non récent. La police a révélé qu'il pouvait s'agir d'un modèle 1967 ou 1968.

En quelques minutes, les policiers de la Sûreté du Québec, postes de Richmond et Drummondville, ont établi des barrières routières sur les principales routes de la région. L'opération a été relâchée quelques minutes avant 17 h.

Le voleur, armé et portant cagoule, a réussi son coup dans une succursale de la Banque de Montréal et les filets tendus par la police n'avaient pas encore permis la capture du bandit hier soir.

Une fois en possession de l'argent remis par la caissière, environ 1,000 \$, le voleur a pris la poudre d'escampette en s'enfuyant par une porte en arrière de la banque où une voiture l'attendait.

Les policiers municipaux de Richmond sont intervenus immédiatement, mais le bandit avait quitté la ville à ce moment, croit-on; des témoins ont vu la voiture filer sur la rue Craig vers la sortie de la ville.

Le dossier est mené par les policiers de Richmond en compagnie du caporal Roch Gaudreau du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec.

## Fillette heurtée par une camionnette

LAMBTON — Une petite fille âgée d'environ 3 ou 4 ans a subi une fracture à une jambe, de même que des blessures à la tête, lorsqu'elle a été heurtée par une camionnette, sur la rue Principale, à Lambton, vendredi, vers 13h45.

ment de Lac-Mégantic, a indiqué que l'accident s'est produit au moment où l'enfant a voulu traverser la rue en passant entre deux véhicules en stationnement, elle a alors surgi devant la camionnette qui n'a pu l'éviter. La victime a été conduite au Centre hospitalier universitaire, à Sherbrooke.

La Sûreté du Québec, détache-

## • Agressé par son beau-frère

ASBESTOS — Un résident de la 2e avenue à Asbestos a été légèrement blessé lorsqu'il a été agressé chez lui, par son beau-frère, aidé de deux compères, vers 9h30, jeudi soir.

l'arrestation du beau-frère, tandis que les deux autres agresseurs ont réussi à prendre la fuite.

La Sûreté municipale d'Asbestos a indiqué qu'elle était intervenue après avoir été alertée par des voisins; les policiers ont procédé à

Selon les informations obtenues, l'individu arrêté est originaire de Sherbrooke, il a été conduit à la prison de Trois-Rivières et devra comparaître en cour, mardi matin, en rapport avec cette affaire.

## • Capotage avec blessé mineur

SAINTE-CECILE DE MILTON — Un jeune homme de 19 ans a subi de légères blessures, lorsque la voiture qu'il conduisait a effectué un capotage sur la route 137, à Sainte-Cécile de Milton, vers 13h30, vendredi.

La Sûreté du Québec, détachement de Granby, qui est intervenue sur les lieux, a fait savoir que la cause de l'accident était vraisemblablement liée à un excès de vitesse.

Un cours coûte environ 30,00\$ (frais de scolarité et volume inclus). Ce coût est payable lors de ton rendez-vous!

**NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU**

- Cours à domicile  
Tu peux maintenant poursuivre tes études à DOMICILE et te faire aider par un professeur au Centre St-Michel
- Groupe 16 à 19 ans  
Ta scolarité est GRATUITE si tu remplis certaines conditions.
- Cours de base  
Tu peux compléter ton cours élémentaire en français et en mathématiques.

## Pour t'inscrire prends rendez-vous à 565-3940

**CENTRE ST-MICHEL**  
131

### Education des Adultes - Centre St-Michel, 131, King O.

# UN SYNDICAT SÉRIEUX PEUT-IL OFFRIR PLUS?

Les membres du Syndicat des Fonctionnaires Municipaux de la Ville de Sherbrooke

- offrent à la population tous les SERVICES auxquels elle a droit
- s'abstiennent d'exercer leur droit de grève pour démontrer leur sens des responsabilités

## POUVONS-NOUS RAISONNABLEMENT OFFRIR PLUS?

### LES HEURES DE TRAVAIL

- Le Syndicat a offert à la table de négociations de donner des services à la population jusqu'à 40 HEURES PAR SEMAINE.

Mais en aménageant l'horaire selon la formule 32 heures en 4 jours de travail de 8 heures.

- le Syndicat accepte la recommandation du GOUVERNEMENT FEDERAL relativement à sa politique de diminution des heures travaillées pour remettre plus de gens à l'emploi (nous sommes déjà à 31.25 pourquoi lutter contre une politique fédérale?)

- acceptent la recommandation du GOUVERNEMENT FEDERAL quant à sa politique d'augmentations salariales

**SOIT 6% et 5%**

- ne refusent pas de majorer le nombre de leurs heures de travail mais demandent une compensation si le Conseil municipal maintient sa demande.

## POUVONS-NOUS ALLER PLUS LOIN?

### LA MOBILITÉ:

Les relations de travail à la Ville n'ont jamais connu de mobilité, le Syndicat ne s'y oppose pas formellement sauf qu'il exige le respect des principes d'ANCIENNETÉ.

## EST-CE TROP DEMANDER?

### N'EST-CE PAS LOGIQUE ET NORMAL?

Nous croyons que nous ne méritons pas de régime discriminatoire d'augmentation salariale. Pourquoi accepterions-nous de majorer nos heures de 8% et d'accepter 5%, ce pourcentage étant le même qui a été donné aux policiers sans qu'ils aient à subir une hausse de leurs heures de travail.

Compte tenu que cette publicité est payée par les syndiqués, contrairement à celle du Conseil municipal qui elle l'est par les contribuables. Notre publicité est donc moins grandiose mais beaucoup plus savoureuse.



Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec

# De la maison de ferme LeBaron-Virgin, il ne reste rien, excepté deux cheminées...

**NORTH-HATLEY (MM) — Deux cheminées pointant vers le ciel, c'est tout ce qui reste de la maison de ferme LeBaron-Virgin entièrement ravagée par un incendie qui s'est soudainement déclaré aux premières heures de la journée d'hier.**

En matinée, le spectacle qui s'offrait aux curieux venus sur les lieux pour évaluer l'oeuvre de l'élément destructeur était simplement constitué d'une fumée blanchâtre. Il ne reste plus rien de ce qui a été, pendant de nombreuses années, l'orgueil de North-Hatley et qui constituait une page d'histoire importante de la vie de cette communauté.

Appartenant depuis peu, comme la vaste ferme qui l'entoure, à la société de gestion Hatley Acres dont le principal actionnaire est l'homme d'affaires marocain Saad Gabr, la maison a été complètement détruite.

Les commentateurs allaient bon train hier dans cette municipalité en regard des causes de cet incendie.

M. Jean-Marc Lambert, pour un, qui est pompier volontaire dans cette municipalité, avait encore frais à la mémoire, le début d'incendie suspect survenu le 24 août dans une maison à trois étages située à Lennoxville. Cette propriété, vieille de 75 ans, appartenait à la compagnie Hatley Acres.

Sur les lieux de cet incendie, rue Summer, les pompiers avaient découvert dans le vestibule un bidon de plastique rouge de deux gallons. C'est d'ailleurs dans le vestibule que s'était déclaré l'incendie.

### Présence suspecte?

Selon les renseignements obtenus sur place hier matin, il semble qu'une personne, inconnue du pompier Lambert, ait été sur les lieux lors de l'incendie.

"Cet homme avait l'air de contempler ce qui se passait. Je ne le connais pas, je me demande bien ce qu'il faisait là."

Cet individu aurait de plus tenté de quitter les lieux avec des volets arrachés à la maison mais il aurait été intercepté avant de pouvoir partir avec son butin.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec de Sherbrooke étaient sur les lieux hier matin où ils ont interrogé le gardien de la ferme LeBaron-Virgin. Il a toutefois été impossible de savoir vers quoi s'orientera leur enquête.

### Aucun commentaire

La majorité des personnes interrogées ont refusé de commenter les circonstances entourant cet incendie. D'abord, le gardien de sécurité a tourné le dos au journaliste avant même qu'une question ne lui soit posée.

"Ne me demandez rien, je ne peux pas parler sans permission", a-t-il dit avant de répéter: "N'insistez pas, je ne peux pas."

### La mairesse muette

La mairesse de la municipalité de North-Hatley, Mme Ruth Taylor, n'a pas voulu fournir de commentaires sur ce regrettable incident.

Contactée à sa résidence en début d'après-midi, Mme Taylor n'a tout simplement pas voulu discuter du sujet.

"Aucun commentaire", s'est-elle contentée de lancer.

### Le voisin aussi

Le propriétaire de l'Auberge Hatley, M. Robert Gagnon, n'a pas voulu non plus commenter l'incident hier en matinée.

"Je me dois de rencontrer certaines personnes avant de faire quelque déclaration que ce soit", de dire M. Gagnon.



Ces deux cheminées sont tout ce qui reste de la vaste maison de ferme LeBaron-Virgin rasée par un violent incendie tôt, hier matin.

A part empêcher le feu de courir

## Il n'y avait presque rien à faire Un dossier clos

(Jean-Marc Lambert)

**NORTH-HATLEY (MM) —** "Avant que le feu ne se propage à l'ensemble de cette



M. Jean-Marc Lambert

vaste propriété, le gardien a entendu une espèce de détonation. Quelques minutes plus tard, l'alerte était donnée."

Pompier volontaire à North-Hatley, M. Jean-Marc Lambert a expliqué hier qu'un épais voile de mystère entourait les causes de l'incendie qui a détruit la maison de ferme LeBaron-Virgin.

"Il n'y avait plus d'électricité à la ferme et le système de chauffage ne semblait pas fonctionner depuis longtemps. Je ne peux pas voir ce qui a causé cet incendie", de mentionner M. Lambert.

L'alerte a été donnée vers 0 h. 30 vendredi. Il semble que c'est une

cliente de l'Auberge Hatley qui aurait averti les pompiers de se rendre en vitesse sur les lieux.

Les deux camions à incendie de la municipalité ont été dépêchés sur le théâtre du sinistre et une équipe d'une quinzaine de pompiers a combattu l'élément destructeur pendant de nombreuses heures.

Moins de deux heures après le début de l'incendie, les pompiers abandonneront l'idée de sauver au moins une partie du bâtiment.

"On en a pour la nuit", s'écria l'un d'eux.

"Nous allons contrôler l'incendie jusqu'à ce que la maison s'é-

croule par le centre", devait préciser M. Lambert en obéissant à l'ordre donné.

Comme il n'y a pas d'eau au sommet du chemin Virgin et que les camions-citernes devaient parcourir un peu plus d'un mille pour s'approvisionner dans le lac Massawippi et revenir combattre le feu, les pompiers ont vite perdu leurs illusions devant l'intensité des flammes qui s'échappaient des lucarnes.

"Contrôler l'incendie, c'est vraiment tout ce que nous pouvions faire dans les circonstances. Ce n'est que tôt en matinée que nous

avons cessé de travailler. Le feu a tout ravagé. Si les deux camions-citernes ne s'étaient pas asséchés en même temps, peut-être que nous aurions pu sauver la structure. Mais compte tenu de tous ces problèmes, il n'y avait plus rien à faire, si ce n'est d'éviter que le feu ne se propage ailleurs", de révéler le pompier volontaire.

"C'est vraiment choquant. Nous étions là à combattre les flammes de notre mieux en sachant qu'il serait extrêmement difficile de sauver une partie de cette magnifique bâtisse. L'intérieur, c'était vraiment quelque chose à voir. Il était d'une richesse peu commune."

**NORTH-HATLEY (MM) —** Le ministère des Affaires culturelles peut maintenant considérer le dossier de la ferme LeBaron-Virgin comme clos.

Il y a quelques mois, ce ministère avait manifesté son intention de classer la ferme bien culturelle.

C'est devant les pressions exercées par certains résidents et hommes d'affaires de North-Hatley que le ministère des Affaires culturelles décidait de prendre position et d'entamer les procédures permettant de faire de cette ferme un bien culturel.

A l'époque, le propriétaire de

l'Auberge Hatley, M. Robert Gagnon, avait manifesté son intention de se porter acquéreur de cette ferme dans le but évident de la préserver.

Mais c'est finalement l'homme d'affaires Saad Gabr qui devait mettre la main sur la propriété.

La maison de ferme aurait, par la suite, été abandonnée. N'importe qui aurait pu y pénétrer sans avoir même à s'annoncer, les portes n'étant pas verrouillées. Des actes de vandalisme auraient été commis.

Il appert même que des objets de valeur ont été volés à l'intérieur de la propriété.

## Maurice Théroux: un homme de poigne qui a laissé son empreinte...

**MAGOG (GP) —** Le décès de l'ancien maire de Magog, M. Maurice Théroux, s'il n'a pas réellement pris la population par surprise en raison de la grave maladie dont il souffrait depuis plus d'un an, continue néanmoins de susciter de nombreux témoignages de condoléance tant de la part de ses anciens compagnons de travail, de ses confrères de la scène politique, que de la population en général.

Magogois depuis 1932, M. Maurice Théroux a occupé pendant 23 années le siège de premier magistrat de la ville en sept termes échelonnés de 1948 à 1982. M. Théroux avait été réélu en 1952 pour deux termes consécutifs de trois ans. Défait à l'élection de 1958, il revenait en 1967 et remportait alors quatre élections successives jusqu'en novembre 1982 date à laquelle il se retirait de la vie politique en raison de son état de santé.

L'administration du

mairie Théroux s'est caractérisée par son dynamisme et son conservatisme sans oublier un souci de chaque instant de ne pas augmenter les taxes municipales. Ayant compris de bonne heure le potentiel touristique de sa ville, M. Théroux avait pourtant maintenu une politique de développement lent et sévère de ce potentiel; la plage de la pointe Merry en est la réalisation la plus évidente, de même que la plage municipale.

C'est aussi sous son administration que fut créée la commission industrielle en 1974, même si le parc industriel de Magog a été aménagé pendant une de ses absences du conseil.

C'est à la fin de son dernier mandat qu'a été entrepris le plus important programme qu'ait connu Magog, soit l'assainissement des eaux usées qui sera terminé en 1984 avec l'ouverture d'une usine d'épuration.

De plus, l'inauguration d'une station de pompage et de filtration de l'eau potable a constitué la dernière apparition officielle de l'ancien maire avant son retrait de la politique active.

Au cours de ses 23 années de pouvoir, M. Maurice Théroux avait acquis la conviction que les villes se faisaient spolieur de leurs pouvoirs par les autres gouvernements, et surtout par le gouvernement provincial. L'érosion des pouvoirs municipaux avait atteint son comble selon lui lors de la création des municipalités régionales de comté (MRC).

La MRC Memphr-

magog à laquelle il reprochait de ne pas respecter la représentativité majoritaire de Magog aura été la dernière répétée jusqu'à l'automne dernier.

Nul doute que l'empreinte que cet homme autoritaire aura laissée sur Magog sera durable et que de très nombreux Magogois iront lui rendre un dernier hommage, soit au salon funéraire au cours de la fin de semaine, soit lors de ses funérailles qui auront lieu le lundi, 5 septembre, au cimetière St-Patrice à 14 heures.

M. Maurice Théroux laisse dans le deuil, sa femme Marguerite, ses sept enfants et cinq petits-enfants.

### CORRECTIONS

Dans le cahier "Achats confiance" encarté dans La Tribune le samedi 3 sept. 1983

- Page 10: 10A - 10A1 - Veste et jupe en tweed. Devrait être: mélange de laine acrylique, polyester et nylon
- Page 49: 49D - Cet article n'est pas offert. Remplacé par le modèle 730. Veuillez accorder un délai de 1 semaine pour la livraison des articles suivants:
- Page 52: 52A - Représente le panier pour le rangement 52B - Représente le panier pour le rangement. Délai de 2 semaines sur les articles suivants:
- Page 4: 4A - Modèle à encolure ras du cou
- Page 63: Appareil radio-magnétophone à cassettes, modèle RT-1505. Délai de 3 semaines sur les articles suivants:
- Page 2: "a - Pull
- Page 9: 9C - Modèle avec volant au col
- Page 58: 58D - Réfrigérateur, modèle RM0512
- Page 60: 60C - "Mr Do" 60D - "Destructor" Délai de 4 semaines sur les articles suivants:
- Page 56: 56B - Réfrigérateur, modèle RF-1114-bianc. Délai de 8 semaines sur les articles suivants:
- Page 56: 56C - Congélateur vertical, modèle FV0512

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient causé par les erreurs qui, par mégarde, peuvent se glisser dans notre publicité.

**EATON**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

### avis de décision

Star Channel Services Limited  
Prolongation de la date limite d'intervention.

Le conseil annonce par la présente que la date limite d'intervention à la demande ci-dessous préalablement publiée dans l'avis d'audience publique 1983-53 du 28 juillet 1983, 2e partie, article 10 est prolongée du 31 août 1983 au 16 septembre 1983. Halifax N.E. demande (831850300) présentée par Star Channel Services Limited en vue de modifier sa licence de réseau de télévision payante pour y inclure la distribution du service de télévision payante Star Channel Services dans la province de Québec. La demande peut être examinée chez Drouin & Ass. 127, rue St-Pierre, Montréal.

Intervention: Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au secrétaire général du conseil CRTC Ottawa Ontario K1A 0N2. De plus, l'intervenant doit signifier au requérant une copie exacte de son intervention au plus tard à la date limite ci-dessus et il doit joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyée au secrétaire général. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents et des motifs pour lesquels l'intervenant se dit en appui ou contre la demande ou pour qu'il y suggère des modifications ainsi que son désir de comparaitre ou non au cours de l'audience publique. A remarquer que les interventions doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Date limite d'intervention: 16 septembre 1983.

Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au conseil.

Les bureaux de la Chaudière, Edifice Central, 1 Promenade du Portage, pièce 56, Hull Qué. K1A 0N2 au bureau régional de Montréal, 1410, rue Stanley, 10e étage, Montréal, Qué. H3A1B8 et au bureau régional de Halifax, pièce 428, 4e étage, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Carré Scotia Halifax N.E. B3J 2A8

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie de règles de procédures disponibles au coût de \$1.50 au Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Ministère des approvisionnements et services Hull, Qué. K1A 0F9

Renseignements: Ecrire au conseil ou téléphoner à (819) 9971027 ou 9971328. NPH/83/53 44585

**Canada**

## 25 logements en chantier sous peu

**MAGOG (FG) —** La construction de 25 unités de logement destinées aux personnes âgées, à Magog même, un projet parrainé par le groupe Hébergement Magog-Orford, devrait pouvoir débuter d'ici la fin de l'année.

Un responsable de ce groupe sans but lucratif, M. Claude Lafage, a signalé que tous les

préparatifs pour la mise en chantier sont en cours, soit le choix d'un architecte, la préparation des plans, etc.

La construction du projet évalué grosso modo à quelque 700.000 \$ pourrait se terminer au début du printemps de 1984 et dès le mois de mai, les premiers locataires pourraient faire leur entrée.

NOUVEAU

### CLINIQUE de RÉPARATION de PROTHÈSES DENTAIRES

On répare votre dentier en moins D'UNE HEURE, SEPT JOURS par semaine.

- Nettoyage
- Polissage
- Dentier cassé
- Dent cassée ou tombée
- Remplacement de la base au complet
- Remet le dentier à neuf

Faites rafraîchir votre dentier 2 à 3 fois par année. Nettoyage et Polissage. Facilite l'entretien et est plus agréable à porter.

Spécial d'ouverture \$700

## SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

Lundi — mardi: 9h30 à 13h — 14h à 18h.  
Mercredi: 9h30 à 12h.  
Jeudi — vendredi: 9h30 à 13h., 14h à 21h.  
Samedi: 9h30 à 12h.

**16, GRANDES FOURCHES NORD**

**EDIFICE CENTRAL FACE AU TERMINUS SHERBROOKE**

## 821-2094

Composez ce même numéro après les heures d'ouverture.

J.E. Prud'homme accroche son micro

# Le "roi du bingo" tire sa révérence

par Michel Morin

**SHERBROOKE** — Tel un artiste du spectacle qui a consacré nombre d'années à son public, l'inimitable J.E. Prud'homme donnait mardi soir la dernière représentation de sa carrière devant les amateurs sherbrookiens.

Celui qui, l'index pointé vers le ciel tel un prophète annonçant la venue d'un grand événement, lançait, lors des réclames publicitaires, "c'est J.E. Prud'homme, votre humble serviteur, qui vous y invite", accroche donc son microphone et remise ses bouliers après avoir passé un demi-siècle à organiser toutes sortes d'activités à travers la province, et après avoir animé le bingo de l'Exposition de Sherbrooke lors des dernières 35 années.

A 73 ans, l'homme qui a largement contribué à faire des "bingos" une activité des plus populaires, se sent fatigué.

"J'estime avoir fait ma part. Mais cela ne veut pas dire pour autant que je vais m'asseoir dans un fauteuil pour attendre patiemment la mort. Je vais continuer à m'occuper de mon commerce à Québec parce que ce sera la une occasion de rencontrer des gens. J'ai besoin de parler aux gens, c'est plus fort

que moi", de mentionner ce véritable pince-sans-rire depuis sa chambre d'hôtel.

Rencontré quelques heures avant de se "produire" une dernière fois, M. J.E. Prud'homme a expliqué que sa vie avait été des plus complètes, qu'il avait vécu "la plus belle vie qui puisse se vivre".

Se considérant d'abord et avant tout comme un homme d'affaires, M. Prud'homme cause avec verve de sa carrière, alors que ses yeux bleus "avec du vert d'habitants dedans" deviennent soudainement remplis d'étincelles.

"J'aurais tellement de choses à dire, tellement de souvenirs à relater que je ne sais pas par où commencer. Même que si je me déci-

dais à écrire un livre sur ma vie, je suis assuré qu'il serait très très épais", d'ajouter M. Prud'homme en indiquant avec ses mains l'ampleur que pourrait prendre le volume.

## Les débuts

C'est en banlieue de Québec que J.E. Prud'homme fait ses débuts d'organisateur en 1941, un peu sans savoir que sa carrière serait si bien remplie.

"À Courville, j'ai organisé des bazars pour venir en aide au curé de la paroisse. En six ans, j'ai amassé 181,000 \$, assez pour payer la dette de l'église. Le curé n'en croyait pas ses yeux. Et comme cela, de fil en aiguille, j'organais toujours une ou plusieurs activités. Que ce soit des bazars, des kermesses ou des bingos, j'avais inlassablement des idées d'organisation en tête. C'est comme cela que je me suis fait connaître en province."

M. Prud'homme se rend par la suite à St-Georges de Beauce et organise un bingo pour aider à payer le centre sportif. "Je ne sais pas pourquoi ils appelaient cela un centre sportif, c'était juste une patinoire en plein air, mais enfin..."

À Loretteville, il organise une kermesse pour contribuer à financer, encore une fois, le centre sportif. "Ce centre était situé près d'un cimetière, si je me rappelle bien. Oui, c'est ça, parce que je souviens que les morts se sont levés pour venir voir mes attractions", de lancer, en éclatant de rire, le coloré personnage.

Par la suite, il entreprend des tournées un peu partout en province et il consacre désormais ses énergies à la mise sur pied de bingos, ne délaissant toutefois pas ses commerces.

"Je dois effectivement dire que j'ai connu de bons succès. En 1970, poursuivit-il, le Forum de Montréal était rempli à pleine capacité. Il

devait bien y avoir 18,000 personnes lors de ce bingo. Alors, dit-il l'oeil menaçant, le petit coq qui a osé affirmer que la plus imposante foule avait été vue à l'Exposition de Toronto s'est royalement trompé. C'est à Montréal que la plus grosse foule a été vue, pas à Toronto."

## Le bingo

J.E. Prud'homme affirme que le bingo rejoint plus de femmes que d'hommes.

"Quand les hommes désirent jouer, ils vont à Las Vegas, pas au sous-sol de l'église pour y jouer au bingo. Ma clientèle est surtout composée de femmes mais quand il y a des voitures à l'enjeu, les hommes se déplacent davantage."

C'est justement ce facteur, à sa-

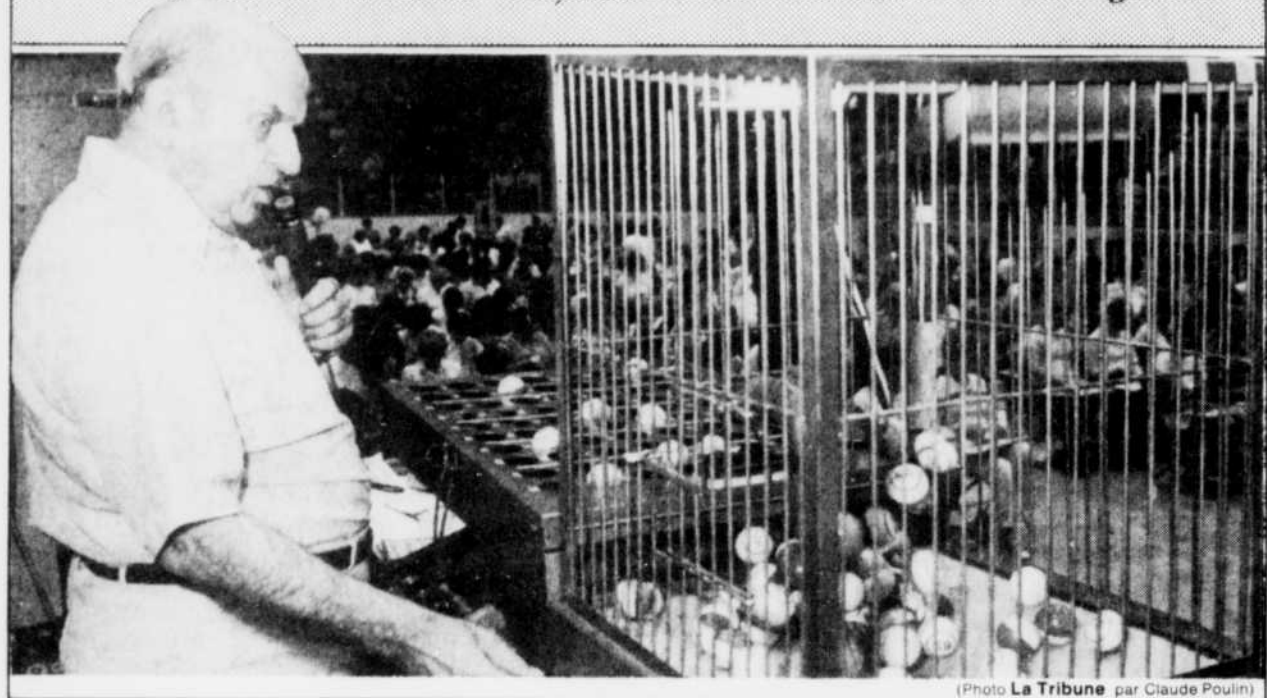
voir les prix d'importance en jeu, qui a contribué à populariser le bingo.

"Ma philosophie a toujours été de mettre à l'enjeu des prix importants. Cela suscite l'intérêt des gens et contribue à remplir la salle. C'est de cela que dépend le succès d'un bingo."

Pour J.E. Prud'homme, l'organisation de bingo, c'est maintenant chose du passé. "Définitivement, je me retire. Je conserverai toujours un excellent souvenir de mes tournées en province. Mais j'insiste, je vais mourir en travaillant", termine celui qui a une peur bleue de vieillir!

Désormais, les B-9, les G-47, les N-35, les O-63 et les I-28 n'auront plus la même tonalité, maintenant que le "roi du bingo" s'est retiré...

"Je vais continuer à m'occuper de mon commerce... ce sera une occasion de rencontrer les gens."



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Par un mordu de la plongée et un soudeur

## Scaphandre artisanal conçu à Magog

par Yvon Rousseau

**MAGOG** — Un mordu de la plongée sous-marine et un soudeur ont uni leurs efforts pour fabriquer un scaphandre artisanal, dont ils sont plus que satisfaits et fiers, après quelques essais.

Le casque de scaphandrier n'a coûté que 150 \$ de matériaux, environ, mais il a fallu aux deux hommes une centaine d'heures de bricolage pour réaliser leur rêve.

Les deux bricoleurs sont M. Jean-Marc Gaudreau, un adepte de la plongée sous-marine, et le beau-frère de ce dernier, M. Jean-François Bolduc, un soudeur, tous deux de Magog.

Au cours d'un essai de l'appareil, dans les eaux du lac Memphrémagog, au quai fédéral Bryant's Landing, près de Austin, M. Gaudreau a démontré la valeur de son casque, au cours d'une plongée à une quarantaine de pieds de profondeur. Par prudence, M. Gaudreau s'était fait accompagner d'un de ses amis, M. Richard Giard, en plongée autonome, avec bonbonne d'air.

### Forte pression

Les deux bricoleurs ont conçu le casque de façon à pouvoir rester en communication avec la terre ferme, à l'aide d'un intercom relié par un fil, qui suit le scaphandrier. L'appareil intercom, au sol, laissé aux soins de Jean-François Bolduc, retransmettait les observations du plongeur, à 40 pieds de profondeur.

"De cette façon, de dire M. Gaudreau, j'examine sous l'eau et je peux faire part de mes constata-

tions au fur et à mesure, afin qu'elles soient notées à la surface, ce qui évite d'oublier des détails, qui peuvent être importants".

Les deux Magogois ont fait vérifier leur casque de fabrication artisanale par un ingénieur, qui a conclu que l'appareil pouvait résister à une pression de 1,000 livres au pouce carré. "Il est pratiquement impossible de plonger assez en profondeur pour que la pression de l'eau atteigne cette force", de dire M. Gaudreau.

"Les casques usinés sont formés à l'aide de moules et de presses, d'expliquer M. Jean-François Bolduc, alors que j'ai dû marteler pendant des heures et des heures, essayer le casque à maintes reprises pour vérifier si ça allait, et continuer de marteler".

M. Bolduc explique que les vitres ont la même résistance à la pression que le métal et que le casque permet au plongeur de tourner la tête, à l'intérieur de l'appareil. Une fenêtre assez grande est installée à l'avant du scaphandre et une autre, plus petite, de chaque côté.

Avant la plongée, Jean-Marc Gaudreau a revêtu un costume de caoutchouc, protégeant le plongeur des pieds jusqu'au cou. Le casque protège la tête et la pression de l'air empêche l'eau d'y pénétrer.

Muni d'une lourde ceinture de plomb, le plongeur aurait de la dif-

ficulté à revenir en surface, mais le gonflement du costume permet une remontée rapide, mais sous contrôle. Il porte une bonbonne d'air au dos, reliée directement à son casque, nant d'un contrôle de pression.

Les deux hommes ont longuement essayé l'appareil avant de s'aventurer dans une profondeur

d'eau trop considérable. Ils ont même refermé la vitre du casque, après y avoir laissé pénétrer de l'eau. Le plongeur a pu expulser le liquide, à l'aide de l'air pressuré.

"C'est un appareil qui ne nous coûte pas cher et qui nous permet d'accepter des travaux sous-marins, dans la région", de conclure Jean-Marc Gaudreau.



(Photo La Tribune par Yvon Rousseau) Jean-Marc Gaudreau finit de s'habiller, tandis que son partenaire, Jean-François Bolduc, installe le système de communications

### Fête des retrouvailles de Ham-Nord

Programme des festivités 3 et 4 sept.

**Samedi 3 sept.:**  
 9h a.m. Suite du tournoi de balle familial  
**Dimanche 4 sept.:**  
 8h a.m. Suite du tournoi de balle familial  
 10h15 Messe  
 11h Interruption du tournoi de balle pour faire place au pique-nique sur le terrain de l'O.T.J.  
 12h à 20h Epluchette de blé d'Inde  
 13h Exposition artisanale à l'intérieur de l'aréna  
 Inscription pour compétition sportive tous les âges. Olympiade, souque à la corde, tournoi de croquet, tournoi de fers  
 14h Spectacle des jeunes à l'annexe de l'aréna  
 15h Animation pour les petits à la salle paroissiale  
 Partie de balle entre les jeunes garçons et les filles (revanche)  
 Reprise du tournoi de balle familial  
 Souper aux fêtes au lard  
 17h Remise des médailles et des trophées pour les différentes compétitions sportives.

**Labatt 50** Jean-Paul Blanchette, agent  
 94625

Ville de Sherbrooke

### HOMMAGES AUX TRAVAILLEURS SHERBROOKOIS

LES AUTORITÉS MUNICIPALES

Le maire de Sherbrooke  
**Jean-Paul Pelletier, M.B.A.**

CONSEILLERS

M. Roger Gingues, district #1	M. Alfred Demers, district #7
M. Antonio Pinard, district #2	Me Bernard Tanguay, district #8
M. Hilaire Béliveau, district #3	M. Roméo Quintal, district #9
M. Léonard T. Laflamme, district #4	Mme Françoise Dunn, district #10
M. Jean-Yves Laflamme, district #5	M. Jean Perrault, district #11
M. Gérard Déziel, district #6	M. André Côté, district #12

93694



**la tribune** l'amiante, le centre du québec, les bois francs

□ Dossier de l'informatique au cégep  
**Un grand pas en avant**

DRUMMONDVILLE (RJ) - Le projet de développement du secteur informatique au cégep de Drummondville vient d'effectuer un grand pas en avant, alors que le ministère de l'Éducation du Québec a accepté de recommander la demande de cette institution collégiale à la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles (CACP).

La CACP est un programme fédéral visant à accélérer la formation des travail-

leis ont été éliminés par la technologie.

Le projet du cégep a pour but de former des techniciens et des techniciennes en informatique, domaine reconnu maintenant comme priorité nationale.

Ainsi, le sous-comité Canada-Québec a donné un avis favorable à la demande

du cégep de Drummondville et la décision finale devrait être donnée sous peu par le Centre de l'Emploi et de l'Immigration Canada.

En rapport avec cette nouvelle, le député de Drummond à l'Assemblée nationale et ministre des Transports, Me Michel Clair, s'est dit très

heureux de l'implication du cégep de Drummondville, dont les responsables, conscients de l'impact du virage technologique, se sont prévalus de ce programme de formation qui répondra aux besoins qui vont aller en augmentant dans les petites et moyennes entreprises.

□ Club d'administration industrielle  
**Un tournant décisif**

DRUMMONDVILLE (RJ) - Le nouvel exécutif de Club d'administration industrielle pourrait bien modifier sa formule des activités dédiées à ses nombreux membres au cours de son exercice 83-84.

C'est ce qu'a révélé le nouveau président du CAID, M. Raymond Pétrin, précisant qu'il est effectivement nécessaire que soit faite une remise en question des activités afin de conserver l'intérêt des membres à l'aube de la 24<sup>e</sup> année du club.

"Nous nous demandons si la formule des soupers-conférences et visites industrielles répond toujours aux besoins de nos membres. Nous nous proposons d'y aller d'une consultation et d'apporter de nouvelles idées si la demande est favorable," a commenté M. Pétrin, qui succède à M. Pierre Camirand au poste de président.

C'est sous le thème, "tournant décisif", que le CAID lance par ailleurs sa campagne de recrutement de nouveaux membres.

Regroupant les cadres de tous les niveaux et de tous les domaines industriels à Drummondville, le CAID présentera à nou-

**Sur la terre il faut être certain**



Il faut être certain d'avoir une bonne protection.

Il faut être certain d'être bien assuré pour nos bâtiments, l'équipement, les animaux, les produits de ferme et même sa propre maison.

Il faut être certain de garantir sa sécurité et d'obtenir le maximum.

Pour être certain... Parmi les meilleurs courtiers d'assurances.

Bien sûr



**MARCEL VIGNEAULT & ASSOCIÉS INC.**  
COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE  
780, King ouest, Sherbrooke, Québec  
**(819) 566-2444**

□ Spectaculaire embardée sur le boulevard Mercure  
**Quatre jeunes frôlent la mort**

DRUMMONDVILLE (RJ) - Quatre jeunes hommes, tous âgés dans la vingtaine, ont échappé de près à la mort, vers les 2h50 hier matin, quand la voiture dans laquelle ils voya-

geaient en direction de leur domicile à St-Nicéphore, a effectué une embardée spectaculaire sur le boulevard Mercure, à l'angle de la 124<sup>e</sup> avenue.

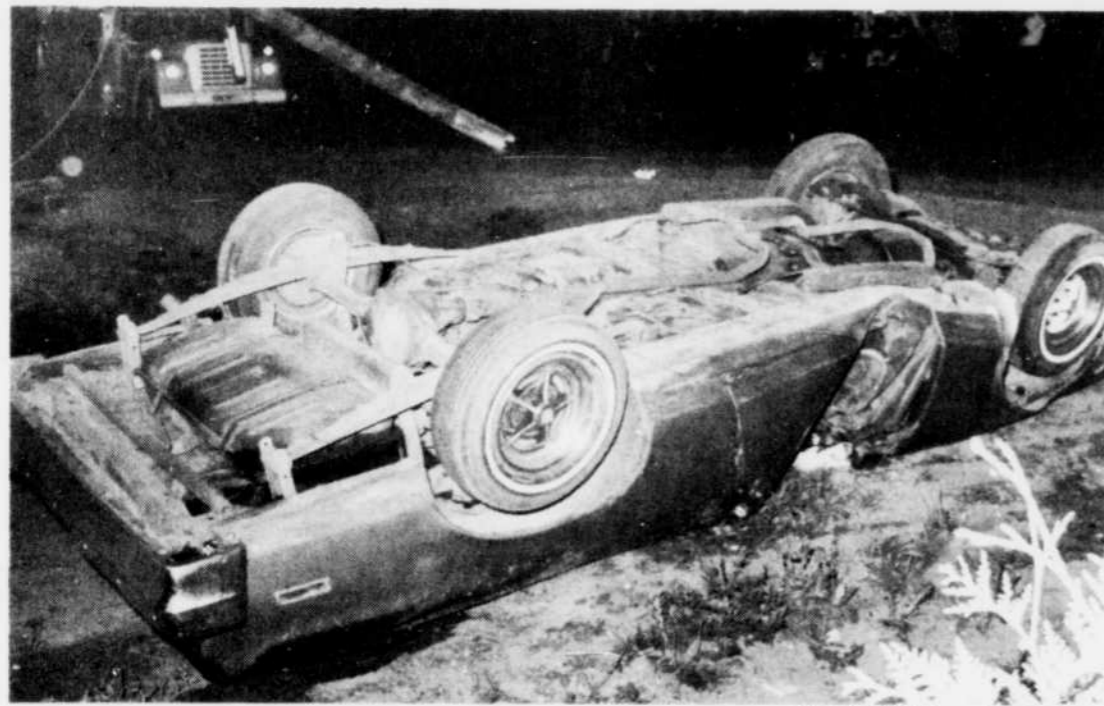
Les quatre passagers de l'automobile rentraient à la maison après avoir passé la veillée dans un établissement licencié de la ville, quand le conducteur a soudainement perdu le contrôle du vé-

hicule, possiblement lorsqu'une roue a touché le gravier en bordure de la route. Dans sa course, la voiture a d'abord sectionné un poteau de l'Hydro-Québec, effectué quelques

tonneaux et retombé lourdement sur le toit.

Les passagers Luc Lamarche (le conducteur), Réal Provencier, Daniel Régis et Mario Bergeron ont subi diverses blessures et de multiples contusions. Ils ont tous été hospitalisés, mais leur état n'inspire aucune crainte.

Ce sont les agents Alain Rousseau et Jacques Hyland de la sûreté municipale de Drummondville qui ont effectué les constatations d'usage.



(Photo La Tribune par J-Guy Fréchet)  
Les quatre occupants de la voiture peuvent remercier le ciel de s'être tirés vivants de l'embardée qu'a effectuée le véhicule dans lequel ils prenaient place. L'automobile est une perte totale.

**18 projets PRIME acceptés**

VICTORIAVILLE (DG) - Le député du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril a révélé que jusqu'à maintenant un total de 18 projets ont été acceptés dans les cadres du programme PRIME

dans le comté d'Arthabaska. Les projets acceptés ont créé environ 94 emplois et nécessité des subventions totalisant 829.814 \$.

En plus de ces subventions le gouvernement du Québec, de poursuivre M. Baril vient d'accorder une subvention de 10,080 \$ à Récupération Bois-Francs pour la création de 2 emplois. Ce projet

visait à assurer la récupération en milieu rural. Un montant de 5,000 \$ a été également accordé au Garage Coopératif de Victoriaville par l'Office de protection du consommateur.

**A brûle pourpoint**

• Deux "coop" ouvertes

Par ailleurs, l'Atelier de logement communautaire annonce l'ouverture officielle de deux de ses plus récentes réalisations. Ces cérémonies auront lieu dimanche le 18 septembre, à 14 heures, pour la coopérative d'habitation "Le Duo" du 1026 Goupil et lundi, le 3 octobre, à 16 heures, pour la coopérative "La Villa Drummond" au 189 Manseau.

• Nouveau président

La direction de la caisse populaire St-Jean-Baptiste de Drummondville est heureuse d'annoncer à la population que cet établissement

est maintenant sous la présidence de M. Claude Béland. Celui-ci a été récemment élu à la suite de la démission de Me Jacques Beaujolin, lequel occupait cette fonction depuis près de 20 ans. M. Béland, un homme avantageusement connu dans bien des domaines à Drummondville, assumait la vice-présidence de la caisse depuis dix ans.

• Sommet populaire

L'office de pastorale sociale, en collaboration avec quelques personnes-ressources du diocèse de Nicolet, tiendra cette année un deuxième sommet populaire pour la jeunesse, samedi le 24 septembre prochain, à l'église St-Jean-Baptiste de Drummondville. Sous le thème, "les 18-30 ans et leur devenir", ce sommet vise à redonner un nouvel élan aux jeunes garçons et filles aux prises avec les différents problèmes du milieu.

MOI J'JOUÉ À 4, J'PEUX GAGNER JUSQU'À 4500 FOIS MA MISE!

MAIS À 3, ON A PLUS DE CHANCES!

C'EST-TU MIEUX DANS L'ORDRE OU DANS N'IMPORTE QUEL ORDRE?

ÇA, ÇA DÉPEND DE VOTRE HUMEUR!

**LIQUIDATION 1983**  
des MODELES

**GARANTIE DE 5 ANS**  
disponible sur tous les modèles

Grâce à notre association, il nous est possible de vous offrir des meilleurs prix, et une disponibilité plus grande de produits... consultez en toute confiance le concessionnaire de votre choix.

**ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES FORD et MERCURY DE L'ESTRIE**

	<b>MAURIS AUTOMOBILES LTEE</b> 292 Principale est, Coaticook 849-2767		4141, rue King ouest, Sherbrooke 563-4466
615, rue Craig est - 826-2161	FORD MERCURY LINCOLN RICHMOND	BELANGER & VIENS INC. MAGOG 405, rue Sherbrooke, 843-3397	735 King est, Sherbrooke (819) 569-5981 MERCURY • LINCOLN

Le conseil invoque des motifs d'inconduite et d'insubordination

# Plessisville congédie un policier

**PLESSISVILLE (DG)** - Les membres du conseil de Plessisville ont décidé en assemblée spéciale de congédier l'agent Jocelyn Arsenault, pour des motifs d'inconduite et d'insubordination.

L'agent Arsenault avait déjà été suspendu indéfiniment en mars 1982 par le conseil de Plessisville, mais cette suspension avait été levée par une sentence arbitrale de Me Germain Jutras qui avait ordonné à la ville de rembourser l'agent, en juin dernier. Quelques jours après sa réinsertion dans le

corps policier de Plessisville, la Commission de police du Québec commandait, dans un rapport daté du 22 juin 1983, de destituer l'agent Arsenault.

Devant ces rapports contradictoires le conseil avait décidé de donner sa chance à l'agent Jocelyn Arsenault. Cependant, au cours de l'été de nombreux incidents ont amené le conseil de ville à se réunir d'urgence pour statuer à nouveau sur le cas de l'agent Arsenault.

Dans sa résolution de destitution, le conseil note que M. Jocelyn Arsenault a menti à un de ses supérieurs, présenté à deux reprises alors qu'il s'était identifié comme constable de Plessisville deux chèques sans provision, ignore un règlement municipal qui oblige un policier à résider dans les limites de la ville, été appréhendé par la SQ au volant de son véhicule alors qu'il avait consommé des boissons alcooliques et ce, le 18 mars 1982, le 25 mai 1983 et le 29 août 1983.

Le conseil a estimé que l'imposition d'une mesure disciplinaire ne serait pas suffisante à cause du dossier antérieur du constable Arsenault.

### Une "chamaille"

L'agent Arsenault est entré au service de Plessisville en 1976. Un

premier manquement de la conduite dudit véhicule et d'avoir endommagé le véhicule. A la lumière des derniers événements de l'été, du dossier antérieur du policier, le conseil a donc estimé que malgré les avertissements répétés de ses supérieurs et les sanctions qui lui ont été imposées par les autorités, au lieu de s'amender le constable Jocelyn Arsenault a continué à abuser de l'alcool et poser des gestes qui ont entaché

irréversiblement la confiance de ses supérieurs particulièrement quant à sa franchise et son sens des responsabilités.

Le conseil rappelle en outre dans ses attendus que la Commission de police du Québec, dans son rapport du 22 juin 1983 recommandait de "destituer de ses fonctions l'agent Jocelyn Arsenault" en précisant qu'il n'était plus "apte et digne d'exercer la fonction policière dans la ville de Plessisville". En outre, senault est suffisamment grave en lui-même pour être sanctionné par le conseil de Plessisville.

En outre, senault est suffisamment grave en lui-même pour être sanctionné par le conseil de Plessisville.

### C'EST UN RETOUR!



La direction de Val-Estrie Auto est heureuse d'annoncer le retour de M. André Talbot au sein de l'équipe de vente. M. Talbot invite la population à le consulter pour l'achat d'un véhicule neuf ou usagé.

VAL ESTRIE 4141, King est., Sherbrooke 563-4466

Sel Warwick Inc.

## La Fédérée et Sodisco assureront la distribution

**WARWICK (DG)** - La première compagnie de transformation de sel au Québec "Sel Warwick Inc" vient de franchir un nouveau pas en concluant des ententes importantes pour la distribution de ses produits dans tout le Québec. Ces ententes ont été conclues avec la Cooperative fédérée et Sodisco de Victoriaville.

M. Gilles Tanguay, président de la compagnie qui a été inaugurée jeudi à Warwick,

a note que la signature de ces ententes constituait un pas important pour son entreprise. Toutes les commandes de Sel Warwick Inc provenant du Québec seront traitées par l'une de ces entreprises dont la réputation n'est plus à faire comme distributeurs.

Sel Warwick Inc s'est donc doté de la départ d'un réseau efficace de distribution pour couvrir divers types de sels pour adou-

cisseurs et conditionneurs d'eau, pour le déglacage, pour l'utilisation agricole et pour tanneries, de préciser M. Tanguay. Le président de Sel Warwick a rappelé que la création de cette première compagnie de transformation de sel au Québec a permis de combler une lacune car les utilisateurs devaient s'approvisionner auparavant en Ontario. L'Association de Sel Warwick avec la Cooperative fédérée et Sodisco Distribution assure un essor inespéré à la jeune entreprise qui compte déjà 14 employés.

## Un exhibitionniste

**ARTHABASKA** - La Sûreté municipale d'Arthabaska met les écoliers en garde contre un automobiliste exhibitionniste qui a été signalé lors de la rentrée scolaire à proximité de l'école Mgr Côté.

L'homme complètement nu aurait tenté de faire monter dans son véhicule, une fillette. L'écolière a rapporté l'incident à ses parents qui l'ont pas la suite signalé aux autorités policières. Affolée la fillette a été incapable de fournir une bonne description de l'exhibitionniste et de son automobile.

La Sûreté municipale demande donc la collaboration des gens et particulièrement des

## Lac d'amiante 40 mises à pied

**BLACK LAKE (DF)** - La société minière Lac d'amiante du Québec procédera à une quarantaine de mises à pied des le mois de novembre, a-t-on annoncé hier.

Le directeur général de la société, M. Jean Dupère, a expliqué hier après-midi que les compressions du marché, l'augmentation des coûts de production et le resserrement de la concurrence, étaient responsables de ces mises à pied.

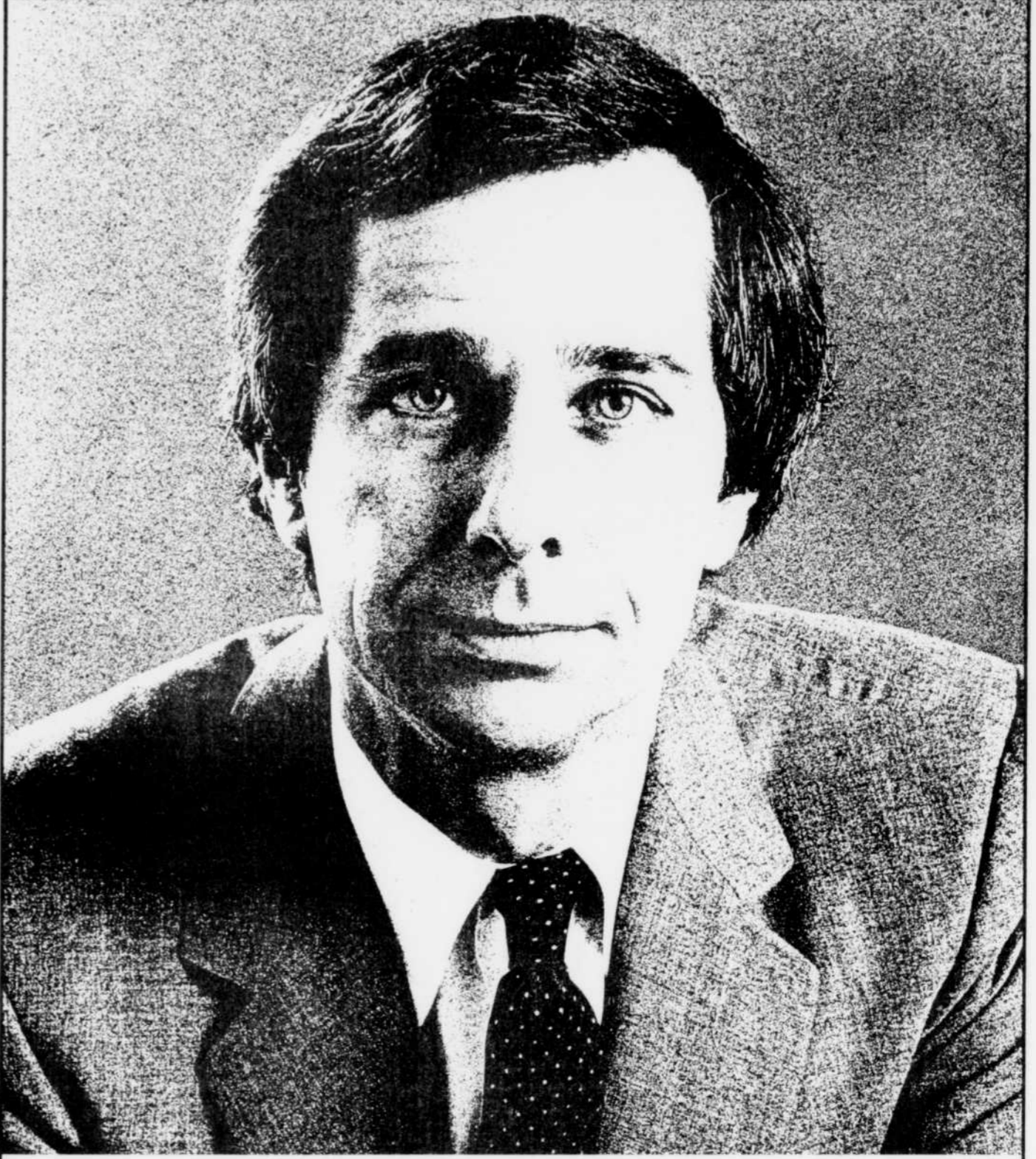
LOCATION  
TELECOULEUR  
VIDEO  
**VIDEOTECH**  
910, King e., Sherbrooke 569-9963

IL Y A DES "MONDES" A L'INTERIEUR DE NOUS QUI NE FONCTIONNENT PLUS. IL FAUT SE RECONSTRUIRE NON PLUS SEUL(E)S, MAIS RELIE(E)S A D'AUTRES, ON PEUT Y ARRIVER LE SOURCIER EST LA POUR CA.

**LE SOURCIER INC.**  
30 rue Wellington sud, #1, Sherbrooke, J1H 5C7  
Tél.: 564-8904

**N'ATTENDEZ PAS!**  
Nous sommes en mesure de vous commander votre '84. Faites-le immédiatement afin d'en prendre possession le plus tôt possible!

**Brouillard**  
AUTOMOBILE (1982) LTÉE  
2700 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE, J1L 1C5, 569-9941



Les membres du Parti Libéral du Québec veulent qu'une importante majorité de la population ait le goût de voter pour leur nouveau chef.

Les 117,000 membres du Parti Libéral du Québec se doivent de participer massivement aux assemblées pour le choix des délégués au congrès à la direction de notre parti.

Ces délégués devront élire un chef qui incarne les aspirations des citoyennes et des citoyens du Québec afin qu'il puisse devenir le premier ministre des années '80.

Il nous faut un chef capable de réaliser ici une société ouverte et dynamique; il nous faut un chef capable de prendre le pouvoir et de le garder. C'est le plus sûr moyen d'assurer l'avenir du Québec et du Canada.

Je m'engage à oeuvrer sans relâche, avec toute l'énergie dont je suis capable, à cette tâche qui nous tient tant à coeur.

*Paul Johnson*  
un nouveau chef libéral.



# Un échec scandaleux et criminel

MONTREAL (PC) — L'échec du gouvernement du Parti québécois concernant le plein développement du potentiel hydroélectrique de la province est scandaleux et moralement criminel, a déclaré vendredi M. Robert Bourassa, candidat au leadership du Parti libéral.

"Le marché de l'électricité existe à notre porte", a déclaré l'ancien premier ministre, en réitérant l'importance pour le gouvernement de développer la seconde phase du projet hydroélectrique de la Baie James.

Il y a un potentiel électrique de 3,800 mégawatts à développer, a déclaré M. Bourassa. L'électricité pourrait être vendue aux Etats de la Nouvelle-Angleterre, dont le potentiel énergétique n'est pas suffisant, à des coûts inférieurs à la production de l'énergie par des centrales nucléaires ou fonctionnant au charbon, a-t-il précisé.

"Si les Américains ont le capital pour des centrales au charbon qui sont plus onéreuses et entraînent plus de pollution, pourquoi n'auraient-ils pas le capital pour de l'énergie à moindre coût?", a-t-il déclaré.

Il répliquait au ministre québécois de l'énergie, M. Yves Duhaime, qui a affirmé jeudi que le projet de développement hydroélec-

trique du gouvernement Bourassa était de la folie furieuse en raison de la demande moins forte tant au Québec qu'aux Etats-Unis.

M. Bourassa a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse visant à divulguer son plan d'action pour le développement de la technologie de pointe au Québec.

Il s'agit de la première d'une série de propositions sur le développement économique qu'il entend dévoiler en vue de la tenue du congrès à la direction du Parti libéral qui doit se dérouler à Québec les 14 et 15 octobre.

L'ancien premier ministre a soutenu que le Québec trainait de la patte comparativement au reste de l'Amérique du Nord en ce qui concerne la recherche sur la technologie de pointe, le développement et les applications.

Il a ajouté que tout échec de rattrapage dans ce domaine aboutirait à une diminution du niveau de vie de la province.

Pour encourager le développement de la technologie de pointe, il a proposé l'émission d'obligations et de dé-

bitures avec des intérêts non imposables. Ces mesures seraient similaires au régime d'épargne-actions du Québec qui permet aux

investisseurs de déduire de leur revenu imposable la somme

qu'ils ont investie dans des compagnies dont le siège social est au Québec.

Il a insisté sur la nécessité pour l'état québécois de travailler de concert avec l'entre-

prise privée dans la recherche et le développement en matière

technologique ainsi que sur l'importance de sensibiliser la jeunesse

(Bourassa) à la technologie de pointe.



LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE

## SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE FORMATION POPULAIRE



LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE

COURS	NOMBRE D'HEURES	JOUR	LIEU DE COURS	COUT	
				INSC.	DOC.
<b>SECTEUR CONDITION FEMININE</b>					
Aujourd'hui je pense à moi	30	Lundi p.m.	St-Michel	22,00\$	2,00\$*
Aujourd'hui je pense à moi	30	Lundi soir	Triplet	22,00\$	2,00\$*
Aujourd'hui je pense à moi	30	Mardi soir	Le Ber	22,00\$	2,00\$*
Aujourd'hui je reviens vers moi	30	Mardi p.m.	St-Michel	22,00\$	4,00\$*
Aujourd'hui je reviens vers moi	30	Lundi soir	Le Ber	22,00\$	4,00\$*
<b>SECTEUR PARENTS</b>					
Communication parents-adolescents	30	Lundi soir	Triplet	22,00\$ / pers 33,00\$ / couple	1,00\$*
Communication parents-adolescents	30	Merc. soir	Le Ber		1,00\$*
Préparation à la retraite	30	Lundi soir	Triplet		3,00\$*
Préparation à la retraite	30	Mardi soir	Le Ber		3,00\$*
Préparation à la retraite	30	Merc. soir	St-Michel		3,00\$*
Comment devenir un travailleur plus satisfait	30	Lundi soir	St-Michel	22,00\$	2,00\$*
Pour un chômage créateur	18	Lundi ou mar. ou merc.	St-Michel	5,00\$	
<b>SECTEUR RELATIONS HUMAINES</b>					
Initiation au bénévolat	24	Mardi soir	St-Michel	8,00\$	2,00\$*
Mieux me connaître en groupe	30	Lundi soir	St-Michel	22,00\$	1,00\$*
Mieux me connaître en groupe	30	Lundi p.m.	St-Michel	22,00\$	1,00\$*
Mieux communiquer et m'affirmer	30	Merc. soir	St-Michel	22,00\$	
Relation d'aide	30	Mardi soir	St-Michel	10,00\$	2,00\$*
<b>SECTEUR ECONOMIE ET CONSOMMATION</b>					
J'apprends à choisir mon micro-ordinateur domestique	12	Lundi soir	Triplet	9,00\$	
J'apprends à choisir mon micro-ordinateur domestique	12	Mardi soir	Le Ber	9,00\$	
J'apprends à choisir mon micro-ordinateur domestique	12	Merc. soir	Le Ber	9,00\$	
Comment équilibrer mon budget	12	Merc. soir	Le Ber	9,00\$	
J'apprends à réussir mes investissements	30	Mar. ou merc. soir	Le Ber	22,00\$	2,00\$*
Initiation au marché boursier	12	2 samedis	A déterminer	9,00\$	
<b>SECTEUR ALIMENTATION-SANTE</b>					
Alimentation	36	Mar. ou Merc. soir	Le Ber	26,00\$	22,00\$*
Alimentation végétarienne	36	Lun. ou mar. ou merc. soir	St-Michel	26,00\$	15,00\$*
Alimentation végétarienne	36	Lun. ou mar. ou merc. soir	St-Michel	26,00\$	15,00\$*
Maigrir en santé	36	Lundi soir	Le Ber	26,00\$	12,00\$*
Culture en serre	24	Lundi soir	St-Michel	18,00\$	7,00\$*
Culture fruitière	24	Merc. soir	St-Michel	18,00\$	
Le potager	24	Mardi soir	St-Michel	18,00\$	
<b>SECTEUR VETEMENT</b>					
Couture	30	Lundi ou Mardi soir	Le Ber	22,00\$	30,00\$
Couture	30	Mardi p.m.	St-Michel	22,00\$	30,00\$
Couture	30	Lundi ou mardi soir	St-Michel	22,00\$	30,00\$
Couture tissus extensibles	30	Lundi ou mardi soir	Le Ber	22,00\$	30,00\$
Couture tissus extensibles	30	Mardi soir	St-Michel	22,00\$	30,00\$
Couture tissus extensibles	30	Lundi p.m.	St-Michel	22,00\$	30,00\$
Couture tissus extensibles	30	Lundi soir	Triplet	22,00\$	30,00\$
<b>SECTEUR TECHNIQUES DIVERSES</b>					
Prévention et entretien d'une propriété	30	Lundi soir	Le Ber	22,00\$	
Entretien automobile (init. à l')	30	Mardi soir	Le Ber	22,00\$	
Finition du sous-sol	30	Merc. soir	Le Ber	22,00\$	
Manipulation des petits outils à bois (manuels et électriques)	30	Mardi soir	Le Ber	22,00\$	6,00\$*
Utilisation des machines à bois	30	Mardi soir	Le Ber	22,00\$	8,00\$*

DEBUT DES COURS SEMAINE DU 26 septembre

INSCRIPTION 6-7-8-9 SEPT. 14:00 h à 16:00 h 19:30 h à 21:00 h

CENTRE D'INSCRIPTION CENTRE ST-MICHEL 131 KING OUEST 565-3943

INSCRIPTION 6-7-8-9 SEPT. 14:00 h à 16:00 h 19:30 h à 21:00 h

N.B.: Le coût d'inscription et les montants accompagnés d'un astérisque (\*) dans la colonne "matériel de cours" sont payables à l'inscription. Les autres frais sont payables pendant le cours.

### NOUVEAUX COURS

#### COMMENT DEVENIR UN TRAVAILLEUR PLUS SATISFAIT

Cette session de groupe de 10 semaines consécutives, à raison de 3 heures par semaine, s'adresse à toi si:

- Tu es un(e) travailleur(se) qui éprouve peu de bonheur dans son travail actuel et qui es motivé(e) à améliorer sa situation;
- Tu es disposé(e) à explorer tes besoins, tes valeurs, tes intérêts personnels ainsi que les exigences du marché du travail afin d'être vraiment en mesure d'établir des alternatives qui te permettront d'être plus heureux(se), aussi bien dans ton emploi actuel que dans une autre occupation.

#### INITIATION AU BENEVOLAT

Une série de huit ateliers pour les hommes et les femmes qui veulent:

- s'enrichir au point de vue humain
- améliorer la qualité de vie autour d'eux/elles
- utiliser leurs ressources personnelles dans un travail bénévole qui leur convienne vraiment
- s'informer sur divers champs d'action possibles
- s'exercer concrètement à quelques habiletés utiles dans le bénévolat

Un excellent moyen de se préparer à une action bénévole efficace et enrichissante.

#### RELATION D'AIDE

Pour ceux et celles qui souhaitent développer certaines attitudes et habiletés d'aide qui leur serviront dans leurs contacts quotidiens ou qui amélioreront la qualité de leur engagement bénévole.

- accueil et établissement de la relation
- identification des besoins de l'aidé(e)
- utilisation du style et des ressources personnelles de l'aidant(e)
- écoute active
- limites et ressourcement en relation d'aide

Voilà quelques-uns des thèmes qui feront l'objet d'une étude pratique.

#### J'APPRENDS A CHOISIR MON MICRO-ORDINATEUR DOMESTIQUE

Informez les participant(s) sur les éléments à tenir compte dans le choix d'un micro-ordinateur domestique.

- définition des termes
- possibilités et limites des micro-ordinateurs
- notions élémentaires de programmation
- comparaison des marques
- critères de choix.

#### MAIGRIR EN SANTE

Favoriser la prise en charge des personnes qui veulent perdre du poids en les aidant à découvrir et à solutionner eux-mêmes leurs problèmes.

- les besoins caloriques
- adaptation de la diète
- valeur nutritive des aliments
- diète de maintien
- etc.

N.B.: Ce cours est constitué de deux parties: une partie théorique et l'autre pratique.

#### J'APPRENDS A REUSSIR MES INVESTISSEMENTS

Faire connaître les différentes façons d'investir, de gérer son actif et ses revenus.

- l'investissement: les objectifs, risques et rendements
- la gestion de son argent
- les obligations et débenture
- les actions
- etc.

#### AUJOURD'HUI, JE REVIENS VERS MOI

Pour les femmes qui ont déjà participé à une démarche de croissance. Les ateliers sont axés sur une expérimentation concrète de divers moyens pour poursuivre son cheminement à partir des thèmes.

- l'affirmation de soi
- l'agressivité
- l'autonomie
- la communication
- la prise de décision
- la sexualité

Une démarche pratique où le rythme et la personnalité de chacune sont respectés.

#### POUR UN CHOMAGE CREATEUR

Session pour: mieux vivre son chômage intégrer son expérience

- s'entraider et se donner des moyens pour s'en sortir.

#### INITIATION AU MARCHÉ BORSIER

Faire connaître l'abc de la bourse afin de permettre aux participant(s) de débiter ou de poursuivre un programme d'investissement sur le marché boursier.

- comment acheter et vendre
- les cycles de la bourse
- analyse de compagnie.

**Isolation**

Clément Fortier & Associés

«Le maître en isolation»

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs

Nous utilisons l'isolant «RED TOP»

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B3 (819) 563-8333

Philarco inc.

ACIER PHILARCO INC. JULES HARDY, président

250, 2ième Ave., WEEDON, P.Q. JOB 3J0, 819-877-3334 2680 King est, FLEURIMONT, P.Q., J1H 5H2, 819-821-2008

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

MÉCANO POUR ADULTES:

GARAGE, PAVILLON, CHALET, MAISON, CABANON, ABRI DE BATEAU, POSTE DE RELAIS, ETC.

BATIMENTS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Vous avez un projet, consultez nos experts

Nous pouvons l'usiner et l'ériger

Une Usine de l'Estrie.

J'VAS DIRE COMME ON DIT: LA QUOTIDIENNE C'EST UN PLAISIR...

POUR 50¢ LA QUOTIDIENNE SE JOUE MAINTENANT A 3 ou 4 CHIFFRES, dans l'ordre ou n'importe quel ordre.

Y'M'SEMBLE QUE JE L'AI DÉJÀ VUE À LA TÉLÉ ELLE...

QUOTIDIEN

la Quotidienne

FAITES VOTRE CHOIX!

NOUVEAU JEU

FIN

**ATTENTION!**  
Ne confiez pas vos  
**PIEDS**  
à n'importe qui!

Venez chez les gens les plus qualifiés de la région...

**Chaussures**  
*Vogue*  
51, ouest  
Principale  
Magog  
843-4673



**MAINTENANT OUVERT  
A L'ANNEE!**

*Le Palais  
des Fleurs Enr.*

**Fleuriste ornemental et  
occasionnel**

Plants de fleurs et légumes de toutes sortes  
Paniers suspendus, terre noire, engrais,  
peat moss, etc.  
Comptoir fruits et légumes  
Richard et Louise Lavoie, props.  
Spécialiste en mariages et arrangements  
mortuaires

2551, King est. Fleurimont, J1H 5H2  
Tel: (819) 564-7080 Fax: (819) 569-4687



**ACHETEZ DONC LE MEILLEUR  
UNE FOIS  
POUR TOUTES**



**EQUIPEMENT** **B. MORIN INC.**  
LENNOXVILLE 569-9611



**gagnez \$50**

Gracieuseté de **la tribune**

**CONCOURS "GAGNEZ \$50 en marchandise"**  
C. P. 2420, succursale Jacques-Cartier, Sherbrooke, J1J 3Y4

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... CODE POSTAL .....  
TEL.....

Le nom du marchand chez qui vous souhaitez faire vos achats.

**en marchandise  
chez le marchand de votre  
choix dont le nom apparaît  
dans cette page.**

**REGLEMENT:**  
Tous les lecteurs âgés de 18 ans ou plus peuvent participer à cette promotion. Vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-contre et le faire parvenir à La Tribune (1982) Inc., Sherbrooke, Case postale 2420, Succursale Jacques-Cartier, J1J 3Y4. Le tirage aura lieu le jeudi de chaque semaine. Après avoir répondu à une question d'habileté, le gagnant se méritera un bon d'achat d'une valeur totale de \$50, chez le marchand de son choix. Le courrier reçu sera accumulé semaine après semaine et les noms des gagnants y seront tirés au hasard, puis publiés dans La Tribune.  
La Tribune (1982) Inc., a payé les droits exigibles en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement. Un litige quant à la conduite et à l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

**VIDEO VT 6500**  
(caméra optionnelle)  
PRIX INCROYABLEMENT BAS

**SPECIAL \$989<sup>00</sup>**

Consultez le vrai spécialiste de l'électronique

**CENTRE ELECTRONIQUE DE COOKSHIRE**  
(Prévost TV Service)  
10, rue Bibeau, Cookshire 875-3810



**SUSPENSION**  
**FREINS**

**ESSO**

Faites confiance à des spécialistes.

**LENNOX ESSO SERVICE**  
Diane Vandandaigue  
92, rue Queen, Lennoxville. 562-4575



**LE JOUET PAR EXCELLENCE A PRIX ABORDABLE**

Construction robuste en métal. Possibilité de remplacement de pièces.

Vaste choix de modèles de tracteurs et d'accessoires s'y rattachant.

**RABAIS DE 15%**  
sur présentation de cette annonce.

**GEQ DELISLE INC.** 340, rue Queen, Lennoxville 569-9821



**SPECIAL** sur **JACKETS COURTS D'HIVER**

avec capuchon et fermoir, doublés de mouton synthétique.  
Couleurs: blanc cassé ou beige. Tailles: petit, moyen ou grand.  
Prix rég. \$79.00

**RABAIS DE \$30<sup>00</sup>**

*Florianne Beaudry (1972) Ltée.*  
CONFECTION DE HAUTE QUALITE  
96, Principale O., Magog — (819) 843-3636

**AVEC UN POËLE VERMONT CASTINGS™  
DANS VOTRE FOYER VOTRE  
CHALEUR NE PART PLUS EN FUMÉE**

Un feu qui crépite dans l'âtre, c'est beau, mais c'est cher. Ne laissez pas votre chaleur et votre argent s'évaporer en fumée. Comment? Installez dans votre foyer un poêle Defiant®, Vigilant®, Resolute® ou Intrepid®. Et, si vous n'avez pas de foyer, il suffit d'installer votre poêle où vous le désirez.  
Venez dès aujourd'hui admirer la gamme complète.

LE DEFIANT™ LE VIGILANT™  
LE RESOLUTE™ L'INTREPID™  
Homologué ULC.

**malvina**  
6, rue Queen, Lennoxville Tél: (819) 563-3585  
Télex: 05836166  
Energie alternative Passat Inc.



**LE CENTRE DU CHANDAIL**

Magnifique collection de chandails de laine. Vaste choix de modèles.

Faut voir pour vraiment apprécier.

Aussi laines à tricoter, une spécialité.

**The Wool Shop** 159, rue Queen, Lennoxville 567-4344  
La Coopérative des producteurs de laine Ltée



**SUPER AUBAINES**  
MODELE SY1927W  
Télécommande 2400 à ordinateur

Coffret au fini simili noyer américain. Cadre du devant de couleur brun métallique foncé avec garniture de couleur nickel poli. Synchronisation électronique imprimée au quartz. Télécommande dotée d'un explorateur de canaux ascendants et descendants ou sélection directe des canaux. Possibilité de 110 canaux.  
Dimensions du coffre: H 41,6 cm, L 66 cm, P 47 cm (16 1/2" x 26" x 18 1/2"). Les dimensions n'incluent pas les commandes ni les protubérances de l'antenne.

**\$747<sup>00</sup>**

Spécialisation en électronique depuis 30 ans à votre service.

**ZENITH** Payez moins cher et obtenez plus de service.

LA QUALITE DOIT Y ETRE POUR QUE LE NOM Y SOIT APPOSE

**Luc Gosselin Meubles INC.**  
75, rue Angus, East Angus, 832-2700

**AUTO CENTRE CHARLAND ENR.**  
1317, Mt-Vallon, Rock Forest 564-1233

MISE AU POINT  
SUSPENSION  
FREINS  
DIRECTIN  
SILENCIEUX (Toutes marques)

**O. Charland**

NOUS AVONS MAINTENANT GARANTIE A VIE sur AMORTISSEURS SILENCIEUX FREINS

**NOUVEAU!  
ACHAT - VENTE - ECHANGE  
VOITURES USAGES**

**ECHO** CS-330EVL

**ECHO**nomique, construite pour durer  
**ECHO**nomique, à l'achat  
**ECHO**nomique, par son travail

Distributeur **ECHO PARTNER OREGON**

**ATELIER N. LAVOIE INC.** 355, rue St-Georges WINDSOR, Québec Tél: 845-2202



**LONGBRANCH STEAK & SEAFOOD**

**Le dîner familial par excellence**

Succulent bifteck Texas Longbranch  
Un régal digne d'un roi et d'une reine  
Combo de fruits de mer


• Rôti de côtes de choix "Super King" au jus — servi avec nos savoureuses sauces

**Tous nos repas incluent notre FAMEUX BAR SALADES**

Nous parlons français

Route 5 Derby Road  
Newport, Vermont U.S.A.  
(à 40 minutes de Sherbrooke)  
Sortie 28, Route 91

Nous apprécions les réservations: (802) 334-6430



**CANEVABEC 81 ENR.**

**VENTE PRE-SAISON GARAGE TEMPORAIRE 10 x 20**

Présentement en montre  
Venez prendre un café!  
6855, boul. Bourque, Deauville 864-9111

**PRIX SPECIAL jusqu'au 23 sept. 83**



**TOUS LES MARDIS**

**SOIREE DES DAMES**

Madame, venez vous détendre et déguster votre mets préféré en compagnie de votre époux ou ami, et vous bénéficierez de l'équivalent du plat principal de votre escorte sans frais.

**SPECIALS DE SEPTEMBRE**  
Entrée: Crabe au gratin \$2<sup>95</sup>  
(à la demande populaire)  
Assiette de fruits de mer \$5<sup>95</sup>  
Brochette de filet mignon \$7<sup>95</sup>  
(Du jeudi au dimanche inclus)

Livraison gratuite 7 jours par semaine. Tous sauf les fruits de mer.

**brasserie Dany**  
et salle à manger  
DON QUICHOTTE Réservations: 846-2422  
191, Laval, Bromptonville Ouvert 7 jours par semaine

